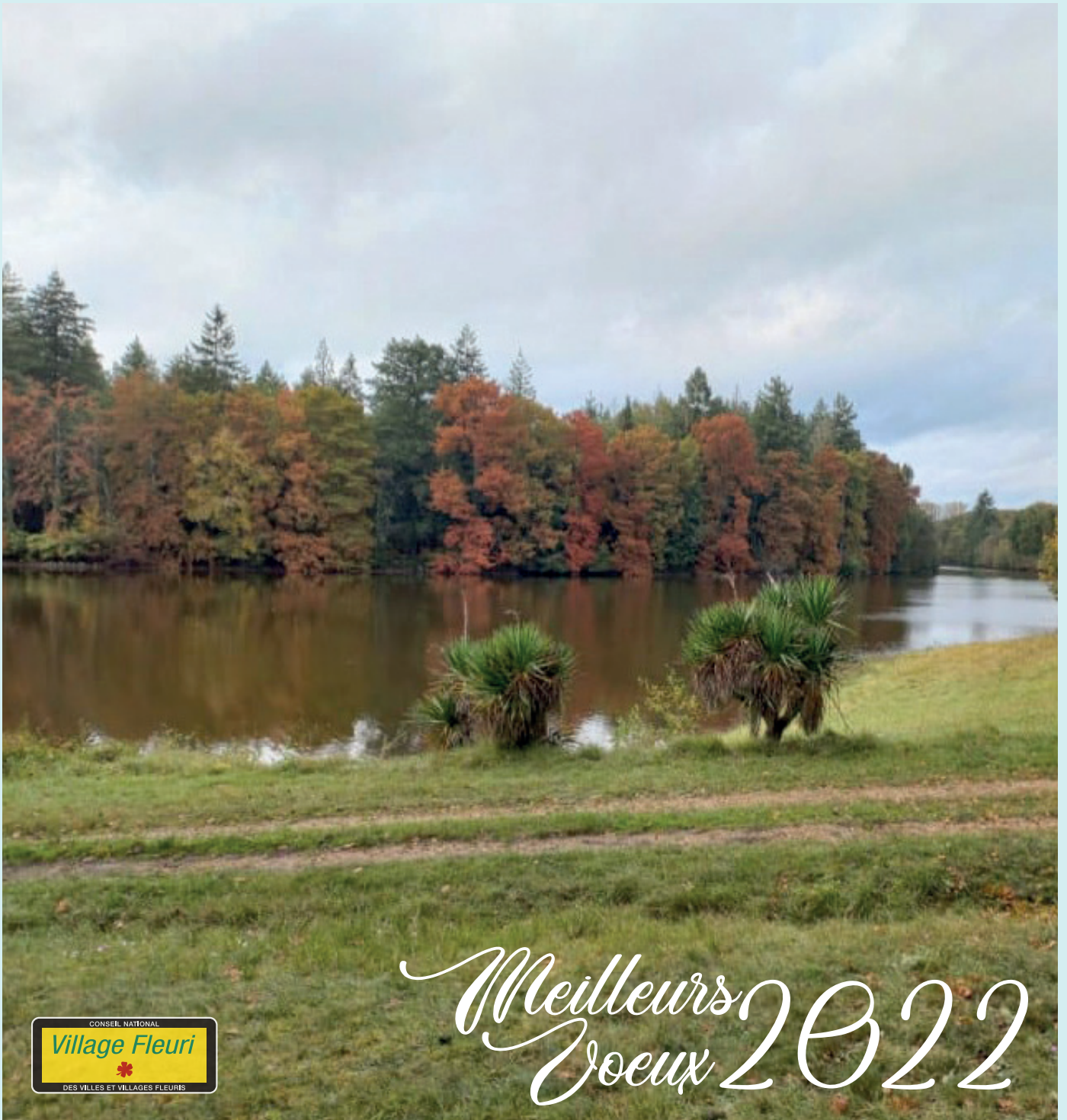




L'avis de Sonzay



« avec l'aimable autorisation des propriétaires »



*Meilleurs
Vœux 2022*



*Invitation à la cérémonie
des vœux 2022*

Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal,
le Conseil Municipal des Jeunes
seraient très honorés de votre présence
à la cérémonie des vœux :

**Le samedi 8 janvier 2022 à 14h30
à la Salle des Fêtes**

À cette occasion, un vin d'honneur
et la galette des rois vous seront offerts.

SOMMAIRE

Conseil Municipal	P.4
Commissions Communales	P.5
Le personnel Communal	P.6
Le budget 2021	P.7
Commission voirie espaces verts	P.8
Commission réseaux	P.9
Commission école-jeunesse-CMJ	P.10
Commission associations culturelles & sportives	P.10
Le conseil municipal des jeunes	P.11
Commission communication affaires culturelles cérémonies	P.12
Commission environnement	P.13
Commission cimetière	P.14
Commission bâtiments communaux	P.15
L'avis administratif	P.16 à 21
Inscriptions listes électorales	P.22
École Yvan Pommaux	P.23
À la Nouvetière, on aime la vie	P.24
Présentation.....	P.28
Prix Jean-Pierre Danguillaume Le Signal.....	P.30
Village en fête.....	P.31
Les bonshommes d'été	P.32
L'avis Associatif	P.33 à 46
Tarifs Municipaux	P.47
Annuaire	P.48
Calendrier des Fêtes	P.51

MAIRIE

2, rue de la Baratière – 37360 SONZAY
Tél. 02 47 24 70 19 – Fax 02 47 24 52 04

e-mail : mairiedesonzay@orange.fr

www.sonzay.fr

SECRÉTARIAT OUVERT AU PUBLIC

Du lundi au jeudi : 08h30 – 12h00

Fermé l'après-midi

Le vendredi : 08h30 – 12h / 14h00–17h30

SERVICE URBANISME

Permanence avec prise de rendez-vous
les lundi, mardi matin (de 8h30 à 11h30)
et le vendredi après-midi (de 14h à 17h).
urbacom.sonzay@orange.fr

Journal édité par la Mairie de Sonzay.

Parution annuelle : Décembre 2021.

Directeur de la Publication : Jean-Pierre VERNEAU.

Coordination : Sylvain VERGNOLLE.

Conception & Réalisation :

Imprimerie Lesage-Richardeau

37370 SAINT-PATERNE-RACAN – Tél. 02 47 29 23 41.



**Sonzéennes,
Sonzéens,**

Que cette nouvelle année vous soit heureuse.
Que la santé, le bonheur et la paix vous tiennent lieu de fortune !

Mes meilleurs vœux à toutes et à tous !

Cette année 2021 qui s'achève nous a imposé son lot de contraintes et d'interdictions mais grâce aux efforts de tous, nous avons pu retrouver un peu de liberté. C'est ainsi qu'ont pu se dérouler dans le respect des gestes barrières et grâce à l'énergie de bénévoles et des élus, la fête au village mi-juillet et la fête de la musique fin août. Le public était au rendez-vous et notre village a retrouvé son dynamisme pour le bonheur de tous.

La rénovation énergétique de l'école s'est achevée à la fin du 1^{er} semestre et procure aux élèves plus de confort et permet à la commune une économie d'énergie non négligeable.

Les travaux d'aménagement de la rue du 8 mai se sont achevés et s'inscrivent dans la volonté de poursuivre le plan de circulation, afin d'améliorer la sécurité et le confort de tous.

L'année 2022 ne prévoit pas la programmation de gros chantiers mais chaque commission reste mobilisée pour l'intérêt général.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ». Saint-Exupéry

L'ensemble des élus et le Conseil Municipal des Jeunes se joignent à moi pour vous présenter à nouveau nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jean-Pierre VERNEAU – Maire



CONSEIL MUNICIPAL

LES ÉLUS



Le Maire, ses Adjoints



Jean-Pierre
VERNEAU
Maire



Jean-Pierre
GUIGNARD
1^{er} Adjoint



Isabelle
GOMON
2^{ème} Adjoint



Sylvain
VERGNOLLE
3^{ème} Adjoint



Angélique
GOUBARD
4^{ème} Adjoint



et les Conseillers Municipaux



Thibaut HAUSTETE



Bernard PERROTIN



Frédéric ARRAULT



Agnès BOILEAU



Joëlle CARACCI



Rozenn CARIS



Huguette DEGOUSSE



Alexandre GAYEN



Gilbert LEDEUIL



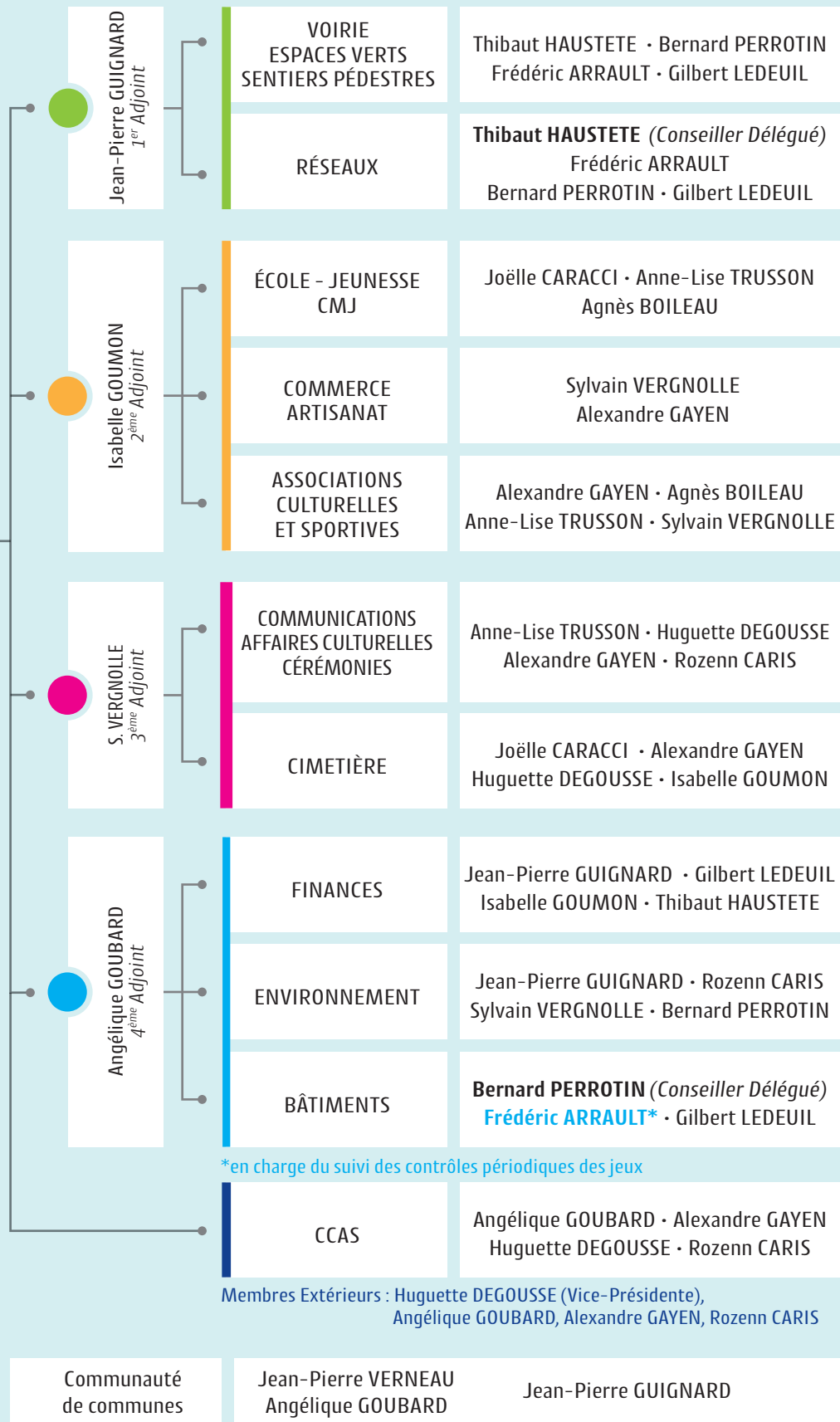
Anne-Lise TRUSSON



COMMISSIONS COMMUNALES



Jean-Pierre VERNEAU
Maire



Membres Extérieurs : Huguette DEGOUSSE (Vice-Présidente),
Angélique GOUBARD, Alexandre GAYEN, Rozenn CARIS

LE PERSONNEL COMMUNAL



Personnel de l'école : 3. Patricia HAREL, 5. Annie RENOU, 6. Géraldine NOBILEAU.

Personnel administratif : 2. Emmanuelle GILLET, 7. Stéphanie GUILLOU (secrétaire générale), 8. Florence GRASLIN.

Personnel technique : 1. Florian FOURNIER, 4. Madeleine COUSIN, 9. Fabrice CHAUVEAU, 10. Ayla BUREAU.

Entré dans la commune en tant que saisonnier, Antoine DEMOUSSIS a intégré les effectifs permanents de la commune de Sonzay en 2012 en tant qu'Adjoint Technique en charge, notamment, de l'entretien des bâtiments.

Motivé par un changement professionnel, ce dernier a rejoint les services techniques de Tours Métropole en Mai dernier. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa vie professionnelle.



6

Etat-Civil



- Owen HOUSSENI	le 05/12/2020
- Martyna WESOLOWSKA	le 08/12/2020
- Nina DERVEAUX GRAZIOTIN	le 20/12/2020
- Adrien LE GUET	le 20/12/2020
- Liam ROUSSEAU	le 21/01/2021
- Alice GUIGNARD	le 02/04/2021
- Eli FOUGERAY	le 03/04/2021
- Octavie de BOURDONCLE de SAINT SALVY	le 08/04/2021
- Anna AGLAOR	le 12/04/2021
- Siana BENNEVAULT	le 13/04/2021
- Harry AVELINE	le 06/05/2021
- Ezio CORREIA DOS SANTOS	le 26/06/2021
- Sofia LECOMTE	le 06/07/2021
- Léna BUSCH	le 07/07/2021



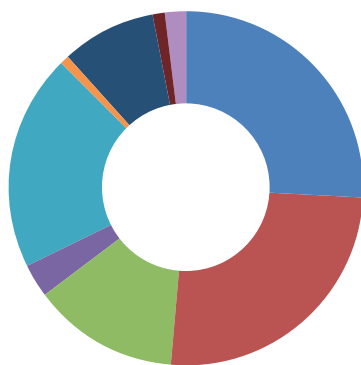
- Loïc AGLAOR et Laurie DESCHAMPS	le 05/12/2020
-----------------------------------	---------------



- José CARREIRO (66 ans)	le 10/07/2021
- Ghislaine BEREAU née SABARD (75 ans)	le 18/02/2021
- Paulette FAGE née RENOU (88 ans)	le 14/04/2021

BUDGET 2021

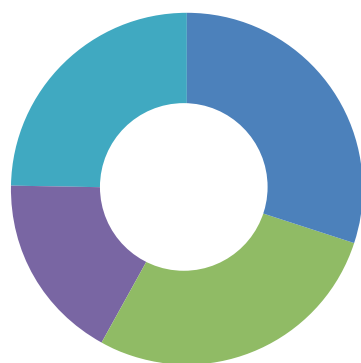
FONCTIONNEMENT



DEPENSES

● Charges à caractère général.....	404 072,54 €
● Charges de personnel et frais assimilés.....	397 870,00 €
● Charges transférées à la Communauté de Communes et charges exceptionnelles	207 800,00 €
● Dépenses imprévues	49 400,00 €
● Prélèvement pour dépenses d'investissement.....	307 737,66 €
● Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	10 487,06 €
● Autres charges de gestion courante (élus, associations, dépenses imprévues).....	137 075,00 €
● Charges financières (Intérêts de la dette).....	14 000,00 €
● Dotations aux amortissements.....	30 000,00 €

Total Dépenses de fonctionnement : 1 558 442,26 €

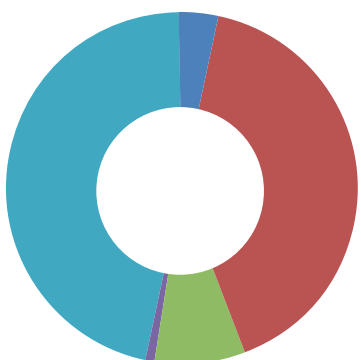


RECETTES

● Exédent antérieur reporté.....	468 342,26 €
● Impôts et taxes.....	440 000,00 €
● Dotations, subventions et participations.....	265 500,00 €
● Produits des services et autres produits de gestion courante.....	384 600,00 €

Total Recettes de fonctionnement : 1 558 442,26 €

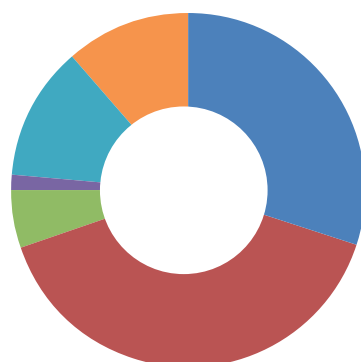
INVESTISSEMENT



DEPENSES

● Dépenses imprévues.....	27 800,00 €
● Opérations d'investissement 2020 (dont restes à réaliser).....	316 713,03 €
● Emprunts et dettes assimilées	63 200,00 €
● Concessions et droits similaires.....	7 240,00 €
● Subventions versées au SIEIL	360 516,18 €

Total Dépenses d'investissement : 775 469,21 €



RECETTES

● Solde d'exécution de la section d'investissement reporté.....	233 918,79 €
● Virement de la section de fonctionnement.....	307 737,66 €
● Produits de cessions.....	42 000,00 €
● Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	10 487,06 €
● Dotations, fonds divers, réserves.....	93 500,00 €
● Subventions	87 825,70 €

Total Recettes d'investissement 775 469,21 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Taxes.....	Taux 2021	Taux 2022
Taxe d'habitation	11,43 %	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	18,33 %	34,81 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	43,98 %	43,98 %

COMMISSION VOIRIE ESPACES VERTS

Jean-Pierre GUIGNARD - Thibaut HAUSTETE



Les travaux de finalisation de la 1^{ère} tranche de la rue du 08 Mai se sont réalisés en ce début d'année avec la mise en place de plusieurs aménagements afin d'en limiter la vitesse : marquage au sol des places de parking, zone 30 pour l'ensemble de la rue et achat et mise en place de jardinières.

En parallèle, cette année a également été marquée par le début des travaux de la 2^{nde} tranche de la rue du 08 Mai (de l'avenue du 14 Juillet à la Fare).

Comme pour la 1^{ère} tranche, les travaux ont consisté à l'enfouissement des réseaux (basse et haute tension, éclairage public, réseau téléphonique pour les réseaux secs) et à l'aménagement de la voirie.

Création du réseau d'eaux pluviales, renouvellement du réseau d'eau potable, maintien du réseau d'assainissement avec rénovation par chemisage se sont effectués. Le réseau gaz était déjà existant.

La SAFEGE a été retenue comme maître d'œuvre pour le suivi des travaux.

Les travaux d'enfouissement des réseaux ont été réalisés par l'Entreprise COLAS qui les a débutés en avril pour les terminer fin Juillet.

Il a ensuite été réalisé les travaux de voirie, trottoirs, enrobés de chaussée après la pose des mâts d'éclairage public. Afin de limiter la vitesse et de sécuriser les abords de l'école et du complexe sportif, il a été créé un îlot de verdure devant l'école pour réduire la chaussée à une voie de circulation. De plus, il est prévu la mise en place de deux chicanes (côté de la Fare à l'entrée de Sonzay) et la pose de ralentisseurs (coussins berlinois).

Remerciements aux riverains ainsi qu'aux parents d'élèves et à l'ensemble du personnel de l'école, de la cantine, de Pataclou et des bénévoles de la bibliothèque pour leur compréhension suite aux désagréments engendrés par les travaux.

Afin de faciliter l'accès à l'école primaire et maternelle, il a été créé un cheminement le long du stade pour relier les deux parkings.



Coût de l'opération :

- Enfouissement des réseaux : 466 427 € H.T.
- Aménagement de la voirie : 319 756 € H.T.

Subventions :

- FDSR (Département) : 62 536 €
- Agence de l'Eau : 63 572 €
- Amendes de Police : 12 379,50 €

En parallèle de ces travaux, des mâts d'éclairage ont été mis en place :

- Chemin menant au Dojo – Salle omnisports,
- Cheminement de l'ancien Dojo à l'avenue du 14 juillet,
- Parkings de l'école maternelle et primaire.

D'autres travaux de voirie ont aussi été réalisés :

- Lieu-dit « La Barre » - reprise en enrobé : 12 938 € H.T.
- Avenue du 14 Juillet – partie entre la VC4 et la VC5 : 55 373 € H.T.
- Busage rue de la Motte : 9 852 € H.T.



►►►
Cette année en plus de la création et de l'entretien des différents massifs et jardinières, les agents du service technique ont mis en place des supports à vélos à différents endroits de la commune aux lieux-dits « La Collinière » et « Le Petit Souper » ainsi que sur le site du dojo

COMMISSION RÉSEAUX

Jean-Pierre GUIGNARD / Thibaut HAUSTETE

En parallèle de la continuité du programme de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de la commune (renouvellement du réseau dans le cadre des travaux de la rue du 8 mai).

Cette année 2021 nous a permis de continuer à mener les investigations sur le forage d'alimentation en eau potable afin de reconquérir une meilleure qualité d'eau. Le forage est vieillissant et il devra être remplacé dans les prochaines années. De plus nous menons des études avec les communes voisines afin de diversifier au maximum les sources d'alimentation en eau potable.

Les travaux de la rue du 8 mai ont également permis de remplacer une partie du réseau d'assainissement

et de réhabiliter une autre partie. La station d'épuration est toujours en bon état de fonctionnement et nous allons travailler en 2022 sur le renforcement de la capacité de stockage des résidus de la station d'épuration afin de gagner en autonomie.

L'année 2022 sera également marquée par la renégociation de nos contrats de délégation d'eau potable et d'assainissement des eaux usées.

COMMISSION ÉCOLE-JEUNESSE-CMJ

Isabelle GOUMON



L'année scolaire 2020 – 2021 s'est déroulée entièrement contrairement à l'année précédente.

L'école a bénéficié cette année de l'installation de 2 nouveaux tableaux numériques inter-actifs avec 2 ordinateurs portables.

Le coût de ces tableaux est pris en charge à hauteur de 50% par l'Education Nationale ; les enseignants ont bénéficié également d'une formation concernant l'utilisation de ces tableaux.

2 ordinateurs fixes (pour la direction et les enseignants) ont également été installés.

Compte tenu de la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'organiser pour la seconde fois la fête de l'école ; en revanche, des actions et animations ont eu lieu et notamment en fin d'année scolaire (intervention de l'USEP, lecture, intervenant sur l'art, spectacles de la compagnie Les chats Pitres, jeux collectifs et coopératifs).

La rentrée scolaire 2021 – 2022 s'est effectuée le 2 septembre ; une classe a été fermée mais l'école compte, tout de même, un effectif de 143 enfants.

Des travaux de peinture ont été effectués cet été – il s'agit des locaux servant à l'association PATACLOU (bureau de la Directrice – accueil des enfants et dortoirs).

Par délibération du 11 Octobre 2021, la Commune a décidé d'adhérer au GIP RECIA, le GIP est une structure de coopération institutionnelle entre plusieurs personnes morales de droit public qui mettent en commun des moyens en vue d'exercer des activités d'intérêt général à but non lucratif.

Cela va permettre de doter l'école de l'ENT 1 D (espace numérique de travail). C'est un outil accessible par internet et qui permet aux élèves, aux parents et aux personnels enseignants et non enseignants, d'avoir accès à des services numériques qui leurs sont destinés.

10

COMMISSION ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Isabelle GOUMON

Le début de l'année a été compliqué pour la reprise des activités.

Au printemps, certaines associations sportives ont pu reprendre à la condition d'être en extérieur et ne pas pratiquer le contact.

Depuis septembre toutes les associations ont repris ; le forum des associations qui a eu lieu le dimanche 5 septembre a comptabilisé une dizaine d'associations présentes.

Les adhérents semblent être au rendez-vous pour la reprise.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des jeunes mis en place en octobre 2019 a été prorogé en octobre 2020 pour une année supplémentaire compte tenu du contexte sanitaire de l'année 2020 où il n'a pas été possible de mettre en œuvre des animations.

Les enfants ont participé au mois de janvier 2021 à la mise sous pli des cartes de vœux et masques adressés à tous les habitants de la commune.



Les Cérémonies du 8 Mai et 11 Novembre

ont pu avoir lieu, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont pu prendre part à ces Cérémonies.

Le projet de tyrolienne souhaité par le CMJ a vu le jour, cette tyrolienne a pu être mise en service à l'été.
L'aire de jeux dans son ensemble est utilisée et appréciée des parents et des enfants.
Un arrêté a été pris quant aux horaires d'utilisation de la tyrolienne.

Le pique-nique communal

Il s'est déroulé le Dimanche 5 Septembre 2021 avec la participation de l'association « Les Enfants d'Abord ». Lors de ce pique-nique, des dictionnaires ont été remis aux enfants ayant quitté l'école pour l'entrée en 6^e.

L'élection du Conseil Municipal des Jeunes

Elle a eu lieu le 18 octobre 2021 à l'école.

Cela concerne les enfants de l'école du CE1 au CM2 – 20 élèves se sont inscrits pour ces élections – 8 enfants ont été élus.

Élection du Maire et de son Adjoint :
cette élection a eu lieu en présence
des 8 enfants et de leurs parents
le jeudi 4 Novembre 2021.

Voici les élus :

Maire : Faustine MARCILLAC

1^{er} Adjoint : Leyna KAÇAN

Conseillers : Açelya KAÇAN – Timéo AUBERT
Achille BOUVET – Shanna COTTIER-PETITEAU
Samuel DOUADY – Léa MENARD



COMMISSION COMMUNICATION AFFAIRES CULTURELLES CÉRÉMONIES

Sylvain VERGNOLLE

Fête de la musique 2021

Le samedi 28 août de 19h à 23h30,
parc de la salle des associations

Malgré des positions pessimistes de certains, la commission « Communication, Fêtes et Cérémonies » de la municipalité de Sonzay a organisé la fête de la musique fin août dans le respect des contraintes sanitaires. Un espace a donc été délimité pour cette manifestation et un pass sanitaire était exigé pour venir assister aux concerts.

La soirée a débuté avec un jeune groupe de Sonzay, les « **Sonzays' Band** » : compositions chants-guitare accompagnées de percussions ont ouvert la soirée, jouées par 3 musiciens.

Les « **Freaky Billy** » ont pris la suite avec du rock endiablé, des années 50 à maintenant, des classiques, des airs moins connus mais toujours avec une ambiance tonique et un contact avec le public plein d'humour et d'énergie.

Enfin, le groupe « **Oubéret** » a prolongé la soirée une fois la nuit tombée, nous entraînant dans la magie des légendes celtiques aux chaleureuses ambiances de pubs, leurs compositions (mais aussi un « medley » des classiques) ont fait chanter, danser, vibrer les Sonzéens.

Le podium et la sonorisation pour les musiciens ont été remarqués pour la grande qualité de leur prestation. L'ensemble du spectacle a été offert par la municipalité aux nombreux spectateurs de Sonzay ou d'ailleurs.

La restauration sur place était assurée par les artisans de la commune.

Une très bonne ambiance apportée par ces musiciens mais aussi le plaisir de se retrouver (enfin) autour d'un repas convivial pour les spectateurs, plus de 350 personnes de tous âges. Le beau temps aussi était là. Une magnifique soirée de l'avis de tout le monde.



Le Forum des Associations du 05 septembre 2021

Comme chaque année à la fin des vacances d'été, les associations se retrouvent pour le forum des associations et faire le plein d'adhérents. Cette année, le forum s'est déroulé dimanche 5 septembre dans la salle omnisport, ils étaient nombreux pour cette rentrée associative. Et, nous ont offert de belles représentations.

En fin de matinée, Monsieur le Maire, Jean-Pierre VERNEAU ainsi que la directrice de l'école d'Yvan POMMAUX, Marie-Laure CERESER ont remis un dictionnaire d'Anglais aux élèves de CM2, belle récompense pour leur passage en 6^e.

Cette journée s'est prolongée avec le pique-nique communal et la participation de l'association « Les Enfants d'Abord » qui a tenu la buvette, avec la confection de crêpes et barbes à papa.

La Mairie avait également prévu une structure gonflable pour la joie des plus petits et une charmante animation musicale « La Charcuterie Musicale ».



13

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Angélique GOUBARD

Aménagement d'un parc adossé à la salle des fêtes



La Commission Environnement a travaillé durant cette année sur 2 sujets :

- Dans un premier temps, le projet d'aménagement des extérieurs de la salle des fêtes pour créer un jardin et un espace festif bucolique, adossé à la salle des fêtes. Les travaux d'aménagement ont débuté courant septembre 2021, pour envisager une livraison de ce jardin fin du premier trimestre 2022. Cet espace sera loué avec la salle des fêtes. Il permettra aux enfants de jouer en toute sécurité en dehors des espaces de circulation, de réaliser des vins d'honneur en extérieur et de passer un bon moment sur le futur terrain de pétanque.

- Dans un second temps, un état des lieux a été réalisé sur les chemins de randonnée. Cet état des lieux a mis en évidence un travail à mener avec la communauté de commune sur le fléchage des circuits.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées sur cette thématique.

COMMISSION CIMETIÈRE

Sylvain VERGNOLLE

Opération de mise en conformité du cimetière de Sonzay (37360)

► Procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun.

Les habitants de la commune le savent bien, il se peut que certaines familles aient fait inhumer leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetière. Ces tombes relèvent donc du régime du Terrain Commun. Parmi ces sépultures, il apparaît que certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues voire sont dans un état de détérioration avancée.

En tout état de cause, au regard de la législation en vigueur dont l'origine est forte ancienne (décret du 23 Prairial An XII), les inhumations en terrain commun (appelé par le passé, de manière inadaptée, la « fosse commune ») sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder, par principe, cinq ans dès lors qu'il n'en a pas été décidé autrement.

La tombe en terrain commun n'est alors pas destinée à recevoir plusieurs défunts de la même famille et, a fortiori, un caveau de plusieurs places. Une pierre tombale ou tout autre signe indicatif de sépulture peut néanmoins y être installé.

Pour autant, la gratuité de l'occupation du terrain n'emporte aucun droit pour la famille d'en disposer librement ou d'en réclamer la prolongation de son utilisation au-delà de la période réglementaire, à la différence des concessions funéraires, quand bien même plusieurs défunts y ont été inhumés, que ce soit dans un caveau ou en pleine terre.

Aussi, passé le délai réglementaire, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en Terrain Commun et de libérer les terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

C'est pourquoi, seule la concession permet à chacun de bénéficier d'un droit « privatif » d'occupation et de jouissance d'une parcelle de terrain du cimetière afin d'y fonder sa propre sépulture et celle de tout ou partie de sa famille.

La concession est alors attribuée moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fixé par la commune au même titre que la ou les durée(s) proposée(s).

Une fois la contribution honorée, des droits sont alors ouverts et garantis à la famille pendant la durée concédée sous réserve que

le concessionnaire puis ses ayants droit assurent en tant que de besoin le renouvellement de la concession en temps opportun et maintiennent la sépulture et les monuments en bon état d'entretien et de solidité.

En conséquence, forte de ce constat et soucieuse de concilier l'intérêt des familles avec les obligations légales, l'équipe municipale a décidé, préalablement à la reprise des sépultures relevant du régime ordinaire, d'accorder un délai aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en mairie et de prendre toute disposition qu'elles jugeraient utiles concernant leurs défunts.

A ce titre, les familles disposent jusqu'au 1^{er} octobre 2022 pour régulariser la situation juridique de la sépulture. En revanche, au terme de ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures, en l'état et les restes seront ré-inhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ».

Afin de respecter scrupuleusement la législation en vigueur et faire en sorte que cette démarche se déroule dans les meilleures conditions avec la nécessaire précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR, département « Cimetières de France ».



Néanmoins, la participation active de tout un chacun par la communication en mairie de tout renseignement complémentaire au sujet des défunts qui sont inhumés dans ces sépultures et de leur famille est un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission. Notre commune pourra alors retrouver un cimetière à la fois conforme à la législation, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site, lieu de repos éternel et de recueillement.

► Sort des concessions échues

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation du cimetière communal, une procédure est mise en place afin que les sépultures dont les droits concédés sont échus, parfois depuis longtemps, trouvent ou retrouvent une existence juridique conforme à la légalité.

Pour comprendre cette démarche, notons qu'il est prévu à l'article L. 2223-15 du Code général des collectivités territoriales que le renouvellement des concessions est un droit pour les concessionnaires ou leurs ayants cause à l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé et durant les deux années révolues qui suivent ce terme. En revanche, à défaut de paiement de la nouvelle redevance dans le délai légal imparti, le terrain fait en principe retour à la commune.

Néanmoins, bien que le renouvellement ne soit plus un droit pour un certain nombre de sépultures ; avant toute décision de reprise des terrains, l'équipe municipale a décidé de proposer aux familles concernées la possibilité de reconduire les droits concédés afin de conserver leurs sépultures en lieu et place.

Ainsi, dès le début de la procédure et durant tout son déroulement, un avis municipal listant les tombes concernées sera affiché au cimetière, la liste sera également consultable en mairie de manière à ce que les concessionnaires ou ayant(s) droit puissent être informés.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau leur permettant de se faire connaître.

Aussi, pendant toute cette période qui durera jusqu'au 1^{er} octobre 2022, chaque famille pourra se présenter en mairie et régulariser la situation juridique de la sépulture la concernant

en payant en Perception le prix du renouvellement au tarif en vigueur après remise en état, si nécessaire, du monument ou en transférant les dépouilles de leurs parents dans une autre sépulture de son choix.

En revanche, passé ce délai, les sépultures pour lesquelles les familles n'auront pas décidées du sort de leurs défunts seront reprises par la commune, les restes post-mortem seront alors transférés dans une sépulture communale perpétuelle convenablement aménagée et entretenue par les services municipaux, le nom des défunts sera consigné dans un registre conservé en mairie.

Afin de faire en sorte que cette procédure se déroule dans les meilleures conditions avec la nécessaire précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR - département « Cimetières de France ».

Cependant, votre participation active par la communication en Mairie de toute précision utile concernant les défunts ou en véhiculant cette information à toute personne susceptible d'être intéressée, reste un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission et par conséquent, notre commune pourra retrouver un cimetière conforme, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site.

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Angélique GOUBARD et Bernard PERROTIN



MISE EN PLACE D'UN CONTRAT D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE CLIMATISATION ET VENTILATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX.

La commune a lancé début 2021 une consultation pour la mise en place d'un marché public avec une entreprise spécialisée dans l'exploitation des installations de chauffage, climatisation et ventilation.

L'objectif de cette consultation est de réaliser la maintenance réglementaire de ces installations, la maintenance préventive pour assurer le bon fonctionnement de celles-ci, assurer le confort des occupants des sites de la commune et réduire nos consommations énergétiques.

L'entreprise retenue après mise en concurrence est la société ENGIE SOLUTIONS. La prise en charge de ce contrat a débuté début d'été 2021.

La réhabilitation énergétique de l'école



La commune, accompagnée du maître d'œuvre cabinet d'architecture FIDANZA a engagé une lourde réhabilitation de l'école Yvan Pommaux de Sonzay.

L'objectif de ces travaux est de rénover le patrimoine bâti de la commune pour faciliter son entretien et le faire perdurer dans le temps, améliorer le confort hivernal et estival des enfants et des enseignants, renouveler l'air des locaux pour le bien des occupants, et réduire la facture énergétique de 58% de ce bâtiment.

Au vu du contexte sanitaire spécifique, le chantier qui a débuté durant l'été 2019 en site occupé a dû être prolongé jusqu'à la fin d'année 2020.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Stop aux dépôts sauvages, stop !

Les dépôts de déchets, vêtements, déchets verts (gazon...), objets encombrants sur le domaine public polluent nos vues et nos espaces.

Et c'est d'autant plus regrettable que l'on peut les déposer sur le site de récupération et de traitement des déchets de Sonzay (SITA / SUEZ Centre Ouest) ou aux déchetteries communautaires (centres TRITOUT) à Saint-Antoine-du-Rocher et Pernay.

Vous pouvez contacter Jonathan TESSIER – Responsable Environnement à la Communauté de Communes Gâtine Choisses et Pays de Racan au 02 47 29 81 01

<http://www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/lenvironnement/les-dechetteries-centres-tri-tout/>

Pour rappel, l'abandon d'ordures est interdit par la Loi et passible d'amende pouvant aller de 68 à 1 500 €. Alors, si on arrêta de prendre la voie publique ou le bien d'autrui pour une poubelle ?



L'intercommunalité - Communauté de Communes Gâtine Choisses et Pays de Racan

Le district de Gâtine et Choisses a été transformé en Communauté de Communes Gâtine et Choisses en 1999. Cette dernière a été réorganisée en 2017 en fusionnant avec la Communauté de Communes Pays de Racan regroupant désormais 19 communes, soit plus de 21 000 habitants.

La Communauté de Communes exerce de plein droit au lieu et place des Communes membres différentes compétences dont notamment :

Gestion des déchets

La Communauté de Communes agit pour réduire la production des déchets sur notre territoire. En 2019, la collectivité a lancé la distribution – en lien avec les communes et sur réservation – de composteurs gratuits. Une opération étendue à l'ensemble du territoire en 2020. Afin de lutter contre la pollution des masques chirurgicaux, la collectivité a financé la distribution de récupérateurs de masques usagés. En 2021, l'accès aux 3 déchetteries a été

donnée à tous les habitants du territoire (sous réserve de présenter un justificatif de domicile). Au Centre Tri'tout de Saint-Antoine-du-Rocher, une zone de don a été créée où vous pouvez déposer et prendre gratuitement des planches en bois, des palettes, divers matériaux de construction... En octobre dernier, les consignes de tri sélectif ont évolué : dorénavant, tous les emballages et tous les papiers sont à déposer dans vos sacs jaunes !

Plus d'informations sur

www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/lenvironnement/

Dans les écoles et divers lieu public, la com com organise tout au long de l'année des campagnes de sensibilisation à la réduction des déchets. **Ensemble, trions plus fort !**

TEOM

Pour toute information sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, il faut désormais contacter le Service des Impôts. La TEOM est visible sur votre taxe foncière (payée en fin d'année par les propriétaires de biens immobiliers). **Vous souhaitez contacter le Service des Impôts ?**

Retrouvez le mode d'emploi sur notre site internet :

www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/lenvironnement/la-teom/

Numérique

Dans le cadre du dispositif national, la Communauté de Communes a recruté un conseiller numérique afin de proposer à la population des accompagnements à l'utilisation d'internet et autres outils numériques. Des ateliers et des mini-formations sont proposés sur tout le territoire (mairies, bibliothèques, maisons de retraite, Ehpad...) afin de permettre à chacun, près de chez soi, de s'approprier progressivement les usages numériques du quotidien et de réaliser plus facilement ses démarches en ligne.

Un planning des permanences est en ligne :

www.gatine-racan.fr

rubrique actualités. Gratuites et ouvertes à tous !

Permanences du planning familial

Afin de faciliter l'accès à l'accompagnement du Planning familial, la Communauté de Communes a souhaité la tenue de permanences du Planning Familial 37 sur le territoire communautaire un jeudi par mois.

RDV au 19 avenue du Général de Gaulle
à Neuillé-Pont-Pierre.

Plus d'informations :

02 47 20 97 43 ou contact@leplanningfamilial37.fr.

Mobilités

Créé en 2017 à l'initiative de la Communauté de Communes, géré par Familles Rurales, le dispositif « Mobilité solidaire » permet la mise en relation d'habitants qui ont des besoins de transports ponctuels avec un réseau de bénévoles en mesure de les aider. **Pour plus d'information sur le dispositif, contactez Familles Rurales au 07 66 52 68 91 ou par mail mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org.**

Président : Antoine TRYSTRAM

Adresse : CCGC-PR

Le Chêne Baudet – 37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER

Tél : 02.47.29.81.00

Pays Loire Lature

Il regroupe la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire et celle de Gâtine Choissilles - Pays de Racan, le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire est également membre.

Compétences : agriculture, animation collective, circuits courts alimentation, économie, énergie, environnement – biodiversité, espaces publics logements, mobilité, services à la population, tourisme, santé, instruction des autorisations d'urbanisme.

Président : Xavier DUPONT

Adresse : PAYS LOIRE NATURE

1 rue Serpentine – 37340 AMBILLOU

Tél. : 02 47 55 92 00

La recyclerie de st-antoine-du-rocher



Les usagers habituels du centre Tri'Tout peuvent déposer les objets dont ils n'ont plus l'utilité tels que :

- Textile en bon état,
- Appareils électroniques ou électroménagers,
- Meubles, jouets, bibelots, vaisselle...
- Même matériaux de construction (parpaings, planches, carrelage...)

Les objets collectés sont nettoyés, contrôlés, remis en état ou transformés pour être revendus à toutes personnes qui en auraient l'utilité.


La recyclerie (pourquoi ?)

- Pour réduire la quantité de déchets enfouis : 900 tonnes non recyclables sont produites chaque année au centre Tri'Tout,
- Pour créer de l'emploi localement : 2 à 4 emplois, par le biais de Relais emploi Solidarité seront nécessaires pour exploiter ce bâtiment de 320 m².
- Pour sensibiliser les usagers à la réduction des déchets par des ateliers et animations.

Les dépôts et la vente se feront pendant les heures d'ouverture du centre Tri'tout.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE TRI'TOUT DE SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER

Saint-Antoine-du-Rocher	HORAIRES	
	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h - 17h30
Mardi	Fermé	14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	14h - 18h00

 Haute fréquentation

La gestion de cette recyclerie est confiée à Tri 37.

Les achats se font directement à la recyclerie et le paiement pourra se faire en espèces, chèque ou CB.

Pour plus d'informations

Recyclerie La Caverne de Tri' tout
7 rue des fossettes (ZA) 37360 St-Antoine-du-Rocher

TRI 37 au **09 72 40 10 63**

Pour toutes questions sur la recyclerie vous pouvez contacter la CCGC-PR service environnement aux **02 47 29 81 06 ass.enviro@gatine-racan.fr**.

Défibrillateurs

Pour rappel, deux défibrillateurs ont été installés sur le territoire de la commune de Sonzay, l'un sur le mur du parking de l'école primaire et le 2nd sur le mur du parking côté boulangerie.



C'est quoi le Point Information Jeunesse Gâtine-Racan ?

Le PIJ offre un accès à une documentation destinée aux jeunes dès 14 ans. C'est un lieu d'accueil gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous labellisé Information Jeunesse.

« Au Point Information Jeunesse (PIJ), on a le sens de l'orientation ! On aide les jeunes à trouver leur chemin professionnel. Notre job : permettre aux jeunes d'en décrocher un ! On décortique la vie pratique. On les accompagne dans les démarches du quotidien. On se projette pour donner vie à leurs projets. On a tout loisir de les renseigner sur la culture, les sports, les activités... On se bouge pour que le monde leur soit plus accessible » explique Jennifer Menzaghi, coordinatrice du PIJ Gâtine-Racan.

Pour plus d'infos, envoyer un message ou appeler au **06 95 69 22 71** ou directement au PIJ

10 rue des côteaux à Saint-Paterne-Racan.

Facebook : Pij Gâtine-Racan
Instagram : pij_gatine_racan

18

Form'Ados Neuillé-Pont-Pierre



Form'Ados propose diverses activités aux adolescents collégiens et lycéens. De nombreux projets éducatifs sont mises en place en lien avec le dispositif Jeunesse.

L'accueil se fait les mercredis et pendant les vacances scolaires dans les locaux de Saint-Paterne-Racan et Neuillé-Pont-Pierre.

Pour joindre Form'Ados 02 47 52 10 97

17 avenue du Général de Gaulle
Neuillé-Pont-Pierre (37360)

polejeunesnpp@gatineracan.fr

MSAP Neuillé-Pont-Pierre



La Maison de services au public vous accompagne dans toutes vos démarches quotidiennes, administratives, vous renseigne sur vos accès aux droits et propose également une aide numérique.

Pour joindre la MSAP Neuillé Pont Pierre :

18 avenue du Général de Gaulle
37360 Neuillé-Pont-Pierre

msap.neuille-pont-pierre@laposte.fr

Gestes citoyens

VITESSE DANS LE BOURG, INCIVILITÉS ET DÉGRADATIONS



De nombreuses motos et voitures circulent à vive allure dans les rues de Sonzay. De même, de nombreuses dégradations et incivilités dérangent tout le monde et coûtent à la commune alors qu'elles ne sont le fait que de quelques individus. Vous pouvez signaler des événements suspects à la gendarmerie.

FEUX



Selon le règlement sanitaire départemental et l'article L. 541.2 du Code de l'Environnement, le brûlage des déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers est interdit en tout temps. **Merci d'utiliser les déchetteries.**

CHIENS ERRANTS



Devant le nombre croissant de chiens errants et afin d'éviter tout accident sur la voie publique, des mesures tendant à responsabiliser les maîtres ont été prises. Il a été décidé de faire payer les propriétaires de chiens trouvés errants (pour la capture et par nuit passée au

chenil). Vous trouverez la tarification applicable page 47 « Tarifs Municipaux ».

POLLUTION SONORE



Pour le bien-être de tous, les bruits de voisinage mais également ceux liés aux aboiements prolongés des chiens, et les comportements excessifs peuvent bien souvent être évités (aussi bien de jour comme de nuit). Il revient à chacun de respecter les règles de vies et d'éviter les bruits nuisant à la quiétude du voisinage, mais également à la santé de chacun. **Tout cela peut être évité par un comportement citoyen et respectueux des autres.**

Rappel de l'article R1337-7 du Code de la Santé Publique :

« Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier, de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme... »

ATTENTION AUX ARNAQUES, RESTEZ VIGILANTS !



Vous pouvez être contacté par des fraudeurs qui tentent de récupérer vos données personnelles (bancaires par exemple), pour vous soutirer de l'argent... Ces arnaques peuvent prendre plusieurs formes : courriers électroniques, ou papier, appels téléphoniques, sms, visite chez vous... **« En cas de comportement suspect ou de véhicule circulant inhabituellement dans un quartier, il convient de composer, sans délai, le 17 même en cas de doute. RESTEZ VIGILANT. »**

DÉMARCHAGES INTEMPESTIFS

Vos opérateurs habituels (STGS, ENEDIS, ORANGE, SOREGIES) n'interviennent qu'après vous avoir avisés par courrier. En dehors de cette procédure, il s'agit de démarches commerciales. **RESTEZ VIGILANT.**

ARRÊTÉ DU MAIRE N°A2015-84 RÈGLEMENTANT L'ACCÈS DES VÉHICULES À MOTEUR AUX TERRAINS DE SPORTS

Un arrêté du Maire a été pris le 19 Août 2015, portant sur la réglementation de l'accès des véhicules à moteur aux terrains de sports et aires de jeux et de loisirs de la Commune.

Le fait de contrevenir aux interdictions de circulation fixées par le présent arrêté est passible des sanctions pénales et administratives prévues par l'article R. 362-1 du Code de l'Environnement, à savoir : • **Une amende prévue pour les contraventions de 5^e classe (jusqu'à 1500 €)** • **Une immobilisation administrative ou judiciaire du véhicule.**

RAPPEL DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 29 AVRIL 2013 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Article 3 : : « Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- **du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

RÉGLEMENTATION RELATIVE À L'INTERDICTION DE NOURRIR DES ANIMAUX ERRANTS



Devant la prolifération des animaux errants, nous vous rappelons que suivant l'article 120 du règlement sanitaire départemental, qu'il est « interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons »

La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs ». Nourrir les animaux errants sur la voie publique est passible d'une amende de 450 €.

PIÈCES ADMINISTRATIVES

PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Le PACS est un contrat conclu entre 2 personnes majeures vivant en couple, de sexe différent ou de même sexe pour organiser leur vie commune.

Les deux partenaires doivent remplir les trois conditions suivantes :

- Être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- N'être ni marié, ni pacsé,
- Ne pas avoir de lien familial direct ou trop proche avec l'autre partenaire.

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention.

Les pièces à fournir sont les suivantes (des documents supplémentaires peuvent être demandés en fonction des situations) :

- Convention de PACS (convention personnalisée ou formulaire complété cerfa),
- Déclaration conjointe d'un PACS et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune au moyen d'un formulaire cerfa,
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois,
- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) en cours de validité, délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

L'enregistrement du PACS, se réalise soit en Mairie de la Commune de résidence par l'Officier d'Etat Civil, soit par un Notaire.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quel guichet à condition qu'il soit équipé d'une station d'enregistrement.

Les documents à présenter dépendent de votre situation.

Pour une personne majeure, la carte nationale d'identité a une durée de validité de 15 ans (pour les anciens modèles de carte - plastifiée bleue) et 10 ans pour le nouveau modèle - format carte bancaire.

Pour un enfant mineur, la carte nationale d'identité a une durée de validité 10 ans.

Le passeport a une durée de validité de 10 ans pour une personne majeure et 5 ans pour un enfant mineur.

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>.

Pour effectuer vos démarches administratives, vous pouvez consulter les sites suivants :

Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Le guichet récupèrera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra vos empreintes.

! Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous. Le retrait du titre devra se faire au lieu du dépôt du dossier.

Pour plus de renseignements, notamment sur les pièces à fournir, le coût et le lieu de demande, vous pouvez consulter le site : www.service-public.fr

LIVRET DE FAMILLE

S'adresser à la Mairie de votre domicile qui vous fournira un imprimé de demande de duplicata de Livret de Famille, lors de la demande d'un second livret.

La Mairie fera, ensuite, le nécessaire pour l'obtention de votre nouveau Livret de Famille.

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

S'adresser au :

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS

2, place Jean Jaurès - 37928 TOURS
Tél. : 02 47 60 26 60 / Fax : 02 47 60 26 61
Mail : tj-tours@justice.fr

ACTES D'ETAT-CIVIL

ACTE DE DÉCÈS

S'adresser à la Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.

INFORMATIONS À INDIQUER :

- Date du décès,
- Nom et prénoms du défunt.

ACTE DE MARIAGE :

S'adresser à la Mairie du lieu de mariage des époux.

INFORMATIONS À INDIQUER :

- Date du mariage,
- Noms de famille et prénoms des époux, filiation (en fonction du document demandé - copie intégrale - extrait avec filiation).

ACTE DE NAISSANCE

S'adresser à la Mairie du lieu de naissance.

INFORMATIONS À INDIQUER :

- Date de naissance,
- Nom, prénoms, filiation (en fonction du document demandé - copie intégrale - extrait avec filiation).

Les actes de naissance et de mariage seront délivrés en fonction des textes en vigueur en tenant compte des différentes particularités de transmission des données.

Aussi, des justificatifs pourront vous être demandés.

la Préfecture d'Indre-et-Loire
<http://www.indre-et-loire.gouv.fr>
ou www.service-public.fr

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE (Bulletin n°3)

S'ADRESSER AU : Casier Judiciaire National
107, rue du Landreau - 44317 NANTES Cedex 3
En remplissant un formulaire cerfa disponible
sur www.service-public.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Différentes situations peuvent se présenter, pour cela vous pouvez consulter le site : www.service-public.fr.
Remplir un formulaire cerfa disponible sur le site du service public ou demande en ligne via www.service-public.fr
PIÈCES À FOURNIR :

- Pièce d'identité prouvant la Nationalité Française (*valide ou périmée depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de la demande*)
– Carte d'identité Française, Passeport Français,
- Justificatif de domicile (*facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe...*) de moins de 3 mois.

PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Les usagers effectuent désormais leurs démarches en ligne concernant les permis de conduire et les certificats d'immatriculation :

- Rendez-vous sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> pour ce qui concerne les démarches liées au certificat d'immatriculation (*duplicata, déclaration de cession, changement d'adresse, changement de titulaire...*)
- Rendez-vous sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/> pour ce qui concerne les démarches liées au permis de conduire (*demande un permis de conduire, duplicata, renouvellement de permis suite à avis médical...*)

Pour les certificats d'immatriculation, il est rappelé que les démarches peuvent également être effectuées directement par un professionnel de l'automobile habilité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site
<http://www.indre-et-loire.gouv.fr/>

DEMANDES D'URBANISME

Avant d'entreprendre vos travaux, **renseignez-vous auprès de la Mairie** afin d'obtenir l'autorisation correspondante au type de travaux envisagés.

NOTAMMENT CONCERNANT :

- Les constructions neuves, appentis, garages, auvents, vérandas, abris de jardins...
- les démolitions,
- Les ravalements de façades,
- Les modifications d'ouvertures, de portes, de fenêtres, par changement à neuf ou peinture,

- Les modifications ou édifications de clôtures telles qu'elles soient (*murs, grillages...*)
- Les toitures.

Quelque soit la demande d'urbanisme, les imprimés et notices sont disponibles sur Internet via l'adresse suivante : www.service-public.fr

Pour toute information complémentaire sur le champ d'application de ces autorisations, vous pouvez vous adresser au service instructeur :

PAYS LOIRE NATURE TOURAIN

1, rue Serpentine – 37340 AMBILLOU / 02 47 55 92 04

- Permis de construire (*Maison individuelle et/ou ses annexes - délai d'instruction de 2 mois*),
- Permis de construire / Permis d'aménager (*délai d'instruction de 3 mois*),
- Déclaration préalable : pour les créations de - de 20 m² (*tels que les abris de jardin, vérandas...*), ainsi que les clôtures, les ravalements, les modifications de façades, la pose et création de fenêtres de toit, les piscines... (*délai d'instruction de 1 mois*),
- Permis de démolir (*délai d'instruction de 2 mois*),
- Certificat d'urbanisme d'information (*délai d'instruction de 1 mois*),
- Certificat d'urbanisme opérationnel (*délai d'instruction de 2 mois*).

NOUVEAU

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?
Sur service-public.fr, AD'AU, pour Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme, permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape.

LE RECENSEMENT & LA JOURNÉE DÉFENSE



Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la Mairie de son domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

PIÈCES À FOURNIR POUR LE RECENSEMENT :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (*carte nationale d'identité ou passeport*) valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile.

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement indispensable, pour les jeunes avant 18 ans, afin de pouvoir s'inscrire à un examen ou un concours administratif soumis au contrôle de l'autorité publique Française.

Pour tout renseignement veuillez contacter :
L'accueil de votre Mairie ou le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) d'ANGERS
09 70 84 51 51
mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Site web : <https://www.defense.gouv.fr/jdc>

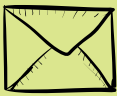
Inscriptions listes électorales

Pour vous inscrire sur les listes électorales :



PAR INTERNET

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/listes-electorales-nouvelle-inscription>



PAR COURRIER



EN MAIRIE

22

Dates des prochaines élections :

- Présidentielles : les 10 et 24 avril 2022,
- Législatives : les 12 et 19 juin 2022.

Vous pouvez vérifier votre inscription électorale à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Retrouvez toutes les informations sur les démarches relatives aux élections sur les sites :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/elections>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>



Cette année, c'est 143 élèves qui sont répartis comme suit :

PS/MS	Mme RUAULT	19+6
	<i>aidée de Patricia HAREL</i>	
MS/GS	Mme CERESER/M. HÉRAULT	12+12
	<i>aidés d'Annie RENOU</i>	
CP/CE1	M. HÉNAULT	17+6
CE1/CE2	Mme VERGNOLLE	8+14
CM1	Mme PUAULT	27
CM2	M. LOPES	22

Géraldine NOBILLEAU travaille sur l'école à mi-temps et participe au ménage des salles communales. Elle aide la direction dans les tâches administratives, vient ponctuellement en renfort dans les classes et assure du ménage sur le temps scolaire.

Le jour de décharge de Mme CERESER est maintenant le mardi.

Depuis le 1^{er} octobre, Romain PERRUCHON travaille dans l'école en tant que service civique.



MUSIQUE

Cette année, Juliette CHOUROT intervient le jeudi dans chaque classe de 25 à 40 mn suivant l'âge des élèves. Cette intervention est financée par la Communauté de Communes et permet un travail de qualité en musique.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Siègent au conseil d'école : Mmes VOLLAND, AMARGER, POCERO, LEFAY et HAUSTETE, M. GAGNER.

AESH

Notre équipe est complétée par trois accompagnantes d'élèves en situation de handicap : Mmes Isabel BARBOSA, Justine LEMAIRE et Virginie LEFRANC.

COOPÉRATIVE GÉNÉRALE

Elle sert à financer l'achat de matériel, le goûter de Noël, des spectacles et des sorties. L'année dernière, la crise sanitaire a hélas beaucoup ralenti les activités mais nous avons bon espoir que cela reprenne. D'ores et déjà, les élèves du CP au CM2 sont partis une journée en octobre aux Sables d'Olonne pour découvrir la ville de départ du Vendée Globe, projet de l'an passé.

Toute l'équipe enseignante profite de ce bulletin pour remercier les parents qui contribuent à faire vivre notre école, et plus particulièrement « Les Enfants d'Abord », sans qui rien ne serait possible. Cette année, ils ont offert aux enfants du matériel sportif qui sert notamment sur la cour, pendant les récréations. Nous espérons cette année encore un beau partenariat avec eux, pour le plaisir des élèves.

TRAVAUX

Cette année, les classes des CE1/CE2 et CM2 ont été dotées d'un tableau interactif.

ACTIONS ÉDUCATIVES

Des projets d'école : marché de Noël, goûter de Noël, décoration du char de Carnaval préparé par « Les Enfants d'Abord », fête de l'école...

Des projets de cycle : participation au concours « l'émotion s'écrit », rencontre sportive cycle 2 et 3, concours scrabble cycle 3, intervention SNCF, rencontre danse à la salle des 4 vents, cycle piscine, rencontre USEP, sortie au musée des Beaux-Arts, sortie à l'opéra de Tours, pratique de l'anglais...

Cette année, notre thème est la mythologie.

REMERCIEMENTS

Un grand merci aux agents municipaux, très réactifs, qui interviennent dans l'école dès qu'on les appelle.

Merci aussi aux secrétaires, toujours souriantes et disponibles pour répondre à nos besoins.

Merci aux ATSEM, qui viennent de passer 2 années difficiles en raison des protocoles sanitaires stricts.

Merci aux 2 associations périscolaires pour nos échanges nombreux et variés afin de travailler de façon cohérente sur l'école.

Merci enfin et bien sûr à la Municipalité qui nous soutient, nous comprend, nous encourage dans nos actions et nos projets.

INFORMATION SUR LE DDEN

La Délégué Départemental de l'Education Nationale est désigné par l'inspecteur d'Académie pour 4 ans. Etroitement lié à l'histoire de l'école publique, il est un médiateur et ses interlocuteurs se situent aux différents échelons de la hiérarchie administrative ou municipale.

Il visite les bâtiments scolaires et assiste au Conseil d'École. Le DDEN veille aux bonnes conditions de vie à l'école et autour de l'école. Il peut favoriser la création et le développement des œuvres complémentaires de l'École Publique comme « Les écoles fleuries » et « Le défi orthographique ». Il encourage aussi la plantation d'arbres de la Laïcité.

Madame Chantal TEILLAY est le DDEN de l'École Publique de Sonzay.
E-mail : chantalteillay@orange.fr

A la Nouvetière, on aime la vie



Quand on prend la route vers Neuillé, on passe devant une pancarte « cabinet vétérinaire ». Un chemin mène à des bâtiments, bordés de paddocks dans lesquels on peut voir des équidés de tous types, et notamment souvent accompagnés de poulains. L'établissement vétérinaire de La Nouvetière, est en effet un centre de reproduction des équidés... mais pas uniquement.

Les chevaux d'abord

Si les juments visibles dès l'entrée sur la Nouvetière sont majoritaires, c'est que la grande spécialité ici, et le plus gros de l'activité, c'est la reproduction : depuis la conception (fécondation) jusqu'au jeune cheval, avec une forte intensité de travail au printemps, saison des naissances et premiers mois des poulains. On y pratique le suivi gynécologique, intensément, l'insémination artificielle, avec des semences en majorité congelées susceptibles de venir de tous les pays et d'étalons parfois disparus, le transfert d'embryon, la surveillance des naissances (poulinages) : Une vraie maternité !

D'autres chevaux viennent pour des problèmes de médecine générale, parfois aigus, ceux-ci pouvant entraîner une hospitalisation pour soins intensifs puis convalescence, ou consultent pour des difficultés de locomotion, du suivi sportif, et même certains chanceux y coulent une retraite heureuse et y sont, le plus confortablement possible, l'objet de toutes les attentions.

Les vétérinaires se déplacent aussi pour leurs patients équins jusqu'à 300 km autour de Sonzay. Ils peuvent, si nécessaire, répondre également aux urgences (problèmes digestifs, néonatalogie...) dans un rayon proche de 150 km, même si, dans les cas d'emblée estimés graves, il est préféré de recevoir l'animal sur la structure, en raison surtout des examens complémentaires et des suites de soins à donner à la consultation initiale.

Une activité diversifiée

Nous sommes cependant en milieu rural et les vétérinaires conservent avec enthousiasme, autant que possible c'est-à-dire autant que leur disponibilité le permet, leur activité dite « rurale » : un peu de prophylaxie réglementaire des ruminants, urgences bovines (obstétrique)... les veaux, moutons et chèvres sont les bienvenus à la Nouvetière pour y être consultés et pris en charge, ce qui permet à l'éleveur d'économiser le déplacement et au vétérinaire de gagner du temps donc de la disponibilité (rapidité d'action) et de l'efficacité (personnel d'aide à la contention, matériel d'investigation).

Les patients peuvent aussi être des animaux de cirque : dromadaires, lions... Il y a même eu des tortues... et des animaux sauvages, pour ces derniers ensuite reconduits en centre, après les premiers soins vitaux.



et les chiens et chats ?

La Nouvetière peut assurer les soins et le suivi de base pour les chiens et chats. On y fait la chirurgie de convenance (stérilisation), l'identification, les vaccins. On prend en charge les blessures de chasse, les maladies courantes, de préférence sur place ou, lors d'autres visites « de gros animaux » à domicile pour les problèmes de santé les plus basiques.



L'équipe

Tout d'abord, il y a Isabelle Levy, vétérinaire et initiatrice du lieu, et son époux Guy Duchamp, qui lui, est spécialiste des techniques de reproduction, et surtout maintenant, éleveur et responsable d'une grande partie de la logistique. Des passionnés avec qui on peut discuter des heures des chevaux, de leur bien-être, d'éthologie ...

Deux autres vétérinaires, spécialisées dans les chevaux, mais ouvertes à la médecine vétérinaire dans son aspect le plus global, les ont rejoints pour le moment et depuis quelques mois à années, même si cette équipe est en désir de consolidation permanente et encore insuffisante.

L'équipe comprend aussi 5 personnes (dont trois salariés tout à fait essentiels et indispensables à l'âme de la Nouvetière, dont l'attention et le dévouement en sont presque la caractéristique selon Isabelle), dédiées à l'entretien quotidien des chevaux, deux secrétaires, un comptable. Toutes les personnes dédiées à la médecine ou aux soins des chevaux ont suivi une formation en éthologie, pour mieux communiquer, de façon la plus sécuritaire possible pour le patient et le manipulateur, avec les chevaux.

Un maréchal-ferrant, partenaire dans l'activité locomotrice, apporte sa contribution mais reçoit aussi sur place des chevaux venant de l'extérieur quand il est présent.



« Ici on aime la vie »

« Ici on aime la vie » nous dit Isabelle Levy, et La Nouvetière accueille cette vie !

La Nouvetière, c'est 27 hectares de terrain, une trentaine de paddocks, une vingtaine de boxes, certains équipés de chauffage, ou de caméras, pour des hospitalisations. C'est du matériel d'imagerie médicale mais aussi un tapis de marche, une balance de pesée pour les chevaux. C'est aussi des locaux de consultation, une salle de maréchalerie, un secrétariat.

C'est l'accueil, en terme d'arrivées et de départ, de près de 500 équidés, parfois plusieurs fois le même patient, dans l'année. C'est le suivi gynécologique, sur place, sans compter « les extérieurs », de près d'une centaine de chevaux ou ânes par an depuis 1997. C'est la présence, au quotidien, d'un effectif compris, en fonction des périodes de l'année, entre 40 et 110 chevaux (effectif moyen annuel environ 60). Une activité surtout connue par le bouche à oreille. Pas de publicité, « promettons peu et faisons beaucoup » est la devise du lieu.

Derrière ce panneau que l'on voit de la route, c'est finalement toute une activité, tous les jours, à Sonzay, peu connue en dehors du monde équestre et de quelques habitués.



02-10-2021 • Repas des aînés



Pommiers illuminés pendant les gelées



20-10-2021 • Formation manipulation des extincteurs



02-10-2021 • Repas des aînés



31-07-2021 • Course cycliste



04-11-2021 • Nouveau Conseil Municipal des Jeunes



05-09-2021 • La charcuterie musicale



05-09-2021 • Prix bonhomme d'été



06-10-2021 • Repas Tête de veau



28-08-2021 • Fête de la Musique



Avril 2021 • Survol des pommiers pendant les gelées



19-10-2021 • Visite de l'imprimerie Lesage-Richardeau



28-08-2021 • Fête de la Musique



Mai 2021 • Installation de la climatisation en Mairie



Mai 2021 • Mise en place de la tyrolienne



05-09-2021 • Forum des Associations



Août 2021 • Travaux de peinture à Pataclou



Septembre 2021 • Jardin derrière la Salle des Fêtes



FABRICE CHAUVEAU

« Entretien la voirie, la signalisation, c'est assurer la sécurité pour les usagers »

SON PARCOURS

Fabrice a commencé sa formation professionnelle par un BEP agricole en polyculture et élevage, puis un Bac pro dans les mêmes domaines, effectuant, à chaque fois, un apprentissage dans des exploitations agricoles.

Il a travaillé ensuite pendant deux ans dans l'élevage bovin quand il a eu l'opportunité de travailler pour la commune de Sonzay, à l'ouverture du poste, comme remplaçant puis comme titulaire.

Fabrice est à Sonzay depuis 13 ans. Depuis avril 2021, il occupe la fonction de chef d'équipe.

« C'est la polyvalence de l'agriculture, du travail sur le terrain, qui m'a amené à ce poste » nous dit-il. Polyvalence qu'il a acquise, selon lui, lors de ses contrats d'apprentissage.

SES FONCTIONS

En tant que chef, d'équipe, Fabrice Chauveau encadre trois agents des services techniques :

- la répartition des tâches,
- les plannings,
- les entretiens professionnels.

Néanmoins, son travail de terrain est bien présent puisqu'il fait aussi :

- la coordination des chantiers d'entretien extérieur,
- l'organisation des travaux en interne,
- la conception des espaces verts et du cimetière en lien avec l' élu référent,
- le suivi de l'entretien des bâtiments communaux,
- l'entretien et le suivi de la voirie, des chemins, des terrains communaux.

« Entretien un chemin, changer des ampoules, un panneau de signalisation... cela ne se voit pas, mais c'est une vigilance quotidienne ».

Ses nouvelles fonctions d'encadrement l'intéressent beaucoup, il les situe dans la continuité de l'encadrement de stagiaires en contrats aidés dont il a été le tuteur.

Il est aussi assistant de prévention pour les agents municipaux.

UNE JOURNÉE DANS LA COMMUNE

Fabrice est présent de 7h45 à 12h puis de 13h30 à 17h tous les jours, sauf le mercredi après-midi.

À 7h45, il commence par un point sur l'avancée des travaux avec l'équipe, puis la répartition du travail. Il faut optimiser le temps, les tâches sont nombreuses.

À 8h, il est sur le terrain. Selon la météo et les besoins cela peut-être :

- entretien de l'école, remise en état de robinets,
- travaux dans la salle des fêtes pour la mise en conformité du dispositif incendie,
- rencontre avec une entreprise pour le remplacement de carreaux dans un local communal,
- rendez-vous avec un élu,
- vérification d'une bouche d'égout (stabilité),
- terre à étaler sur le terrain de sport,
- mise en place du matériel dans la salle des fêtes,

Bien sûr, il y a aussi le travail des espaces verts, la création des massifs et les décorations de Noël... et les urgences, comme un chien errant à aller chercher ou un objet tombé sur la voie publique à enlever.

MAIS AUSSI...

Fabrice Chauveau est aussi pompier volontaire sur la commune. En cas d'urgence, il peut être appelé à n'importe quel moment pour un incendie, un accident sur la voie publique, pour porter secours aux personnes ou une inondation.



AYLA BUREAU

Agent technique polyvalent
« C'est satisfaisant de savoir qu'on fait plaisir aux gens »

C'est souvent au détour d'un massif de fleurs qu'on croise Ayla dans le village. Mais son travail est plus étendu.

SON PARCOURS

Au départ, Ayla a fait un CAP de conduite routière de marchandises dans le but de succéder à son père dans une auto-école, mais elle souhaitait aussi travailler en extérieur. Elle a donc fait ensuite un CAP de paysagiste à Fondettes et son apprentissage dans la commune de Langeais. Arrivée à Sonzay dans le cadre d'un contrat aidé, elle a eu le statut de stagiaire en mai 2020, puis obtenu son concours d'Adjoint Technique principal de 2^e classe et s'en suivra ensuite sa titularisation prochainement.

SES FONCTIONS

Les fonctions d'Ayla s'articulent principalement autour de l'entretien des extérieurs (85 % de son temps de travail) :

- création et entretien des espaces verts, fleurissement, tonte, désherbage, paillage (pour les économies d'eau d'arrosage), et de plus en plus les aspects administratifs (devis, achat de matériel...).
- entretien de la voirie : boucher les trous sur les routes et chemins, écoulement des eaux pluviales en cas de fortes pluies. Pour cela, elle consulte un classeur à l'accueil de la Mairie qui répertorie les problèmes signalés par les riverains, les élus, ou les services techniques.

Le reste du temps est consacré aux bâtiments, au matériel et aux animaux :

- petit entretien des bâtiments : peinture, petite plomberie, électricité. Ayla est titulaire de l'habilitation électrique lui permettant d'intervenir.
- préparation des salles et du matériel pour le Conseil Municipal, les mariages, les fêtes, les festivités en plein air (monter le barnum...).
- prise en charge des animaux trouvés. C'est elle qui va attraper les animaux errants, nourrir les chiens et chats trouvés et pris en charge par la Mairie. Elle s'occupe de la lecture de la puce électronique, d'appeler un vétérinaire pour retrouver les propriétaires et de diffuser le message.

UNE JOURNÉE À LA MAIRIE

Ayla commence sa journée à 7h45 par un temps d'organisation des travaux à accomplir qui vont varier en fonction des saisons et des besoins. Par exemple :

- tonte du stade et devant la Mairie,
- installer un container pour une manifestation d'une association,

des 4 portraits du personnel communal

- restauration des bancs de l'école (ponçage, peinture), de 12h00 à 13h30, elle fait une pause repas, puis, elle enchaîne :
- rendez-vous avec un élu,
- plein des véhicules communaux et des bidons d'essence,
- devis à demander pour l'école,
- achat d'un lasso pour capturer les chiens errants difficiles à approcher,
- bancs de l'école à terminer.

Elle termine sa journée à 17h.

Ayla travaille du lundi matin au vendredi midi.

Ce qui l'intéresse, c'est la diversité des tâches, d'apprendre aussi beaucoup : en mécanique, bâtiments... Les relations avec les riverains sont aussi très agréables, certains la félicitent, elle trouve cela valorisant « **c'est satisfaisant de savoir qu'on fait plaisir aux gens** ». Et puis, elle travaille en extérieur, son rêve !



FLORIAN FOURNIER

Agent technique polyvalent

« *Trouver des solutions* »

Arrivé dans la commune le 20 septembre, Florian a rejoint l'équipe des agents techniques cette année.

SES FONCTIONS

Florian articule son temps entre :

- l'entretien des espaces verts (tonte, taille, bâchage),
- l'entretien de la voirie (boucher les trous dans les chemins communaux par exemple),
- l'entretien et la réparation des bâtiments (peinture) et réparation du mobilier extérieurs et dispositifs de sécurité (paniers de baskets, jeux, cadres antipanique pour les échelles à l'école...).

« **Il faut trouver des solutions** » nous dit-il.

- il sera aussi amené à intervenir pour la capture des animaux errants.

UNE JOURNÉE DANS LA COMMUNE

Florian travaille du lundi au vendredi. Il commence sa journée à 7h45 par une réunion avec ses collègues pour revenir sur ce qui a été fait et programmer ce qui reste à faire. Il va ensuite charger les camions pour partir sur les différents sites.

De 12h à 13h30, il fait une pause pour le repas puis selon les tâches revient à l'atelier ou reste sur site.

A 17h, il termine son travail après avoir préparé le matériel pour le lendemain et fait le nettoyage. Le vendredi, il termine à 12h.

SON PARCOURS

Florian a été serveur puis a fait une formation de paysagiste. Il a travaillé dans l'horticulture mais aussi dans la maçonnerie et a fait le travail administratif dans une auto-école. Il a ensuite travaillé comme agent technique pour la commune de Vouvray avant d'arriver à Sonzay.

Il apprécie particulièrement la polyvalence de ce travail, mais aussi d'être à l'extérieur et le travail en équipe. Il aime faire en sorte que tout se passe bien pour les habitants.



MADELEINE COUSIN

Agent technique

SON PARCOURS

Madeleine « Mado » est arrivée à Sonzay en 1997 pendant le mandat de M. Michel SIMIER, Maire de Sonzay à l'époque. Elle a été chargée, au sein du groupe scolaire, de l'encadrement et du service des repas pour les enfants de classe maternelle. Elle effectuait aussi l'entretien du groupe scolaire.

Suite au départ de M. FLEURY, elle a repris ensuite son poste d'agent d'entretien.

En 2014, elle a obtenu l'examen professionnel d'adjoint technique territorial de 2^e classe et celui d'agent de maîtrise en 2017.

SES MISSIONS

Ses missions s'organisent en fonction de l'occupation des salles dont elle a la charge :

- mise en état de propreté des locaux communaux (marie, salle des fêtes...), des périscolaires et des locaux scolaires (4 classes, parties communes de l'école, cantine sanitaires, couloirs),
- entretien des plantes et jardinières des différentes salles,
- suivi, commande et approvisionnement des produits d'entretien dans les différents bâtiments,
- état des lieux de la salle des fêtes avec les utilisateurs,
- mise en place et disposition des salles pour le conseil municipal, des associations ou des particuliers,
- travail en collaboration avec les agents du service scolaire durant le ménage

UNE JOURNÉE DANS LA COMMUNE

À la mairie Madeleine adapte son travail à l'occupation des salles puisqu'elle intervient souvent quand il n'y a personne comme pour les classes ou la salle des fêtes. Elle travaille seule la plupart des matinées avec de la polyvalence dans ses actions.

Les après-midi, elle retrouve des échanges au sein du groupe scolaire avec les professeurs, les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ainsi qu'avec les animateurs de Pataclou et bien sûr avec les enfants.

Ses horaires de travail, doivent, bien sûr, tenir compte de la présence ou non de personnes dans les locaux et des vacances scolaires. Ils sont donc adaptés : par exemple de 7h15 à 12h puis de 15h à 18h15 avec seulement la matinée le mercredi.

Il est à noter que les normes sanitaires actuelles demandent des contraintes plus lourdes en terme d'hygiène des locaux.

Prix Jean-Pierre DANGUILLAUME LE SIGNAL



C'est sous une belle journée ensoleillée, le 31 juillet 2021, que notre commune a célébré l'anniversaire de la première Victoire de Jean-Pierre DANGUILLAUME.

En effet, 60 ans auparavant le 30/07/1961, Jean-Pierre DANGUILLAUME, grand coureur cycliste remportait à 15 ans sa première course « Le Prix de l'Auberge du Signal » organisé par Léon SALLES, restaurateur, lui-même ancien coureur cycliste.

Natif de la Touraine, Jean-Pierre DANGUILLAUME est né le 25 mai 1946 à Joué-lès-Tours. Il débutera sa carrière de cycliste en tant que professionnel de septembre 1969 à décembre 1978 pour le groupe Peugeot.

Pendant sa grande carrière, il croisera de nombreux coureurs tels que, THEVENET, MERCKX et POULIDOR.

Son palmarès est impressionnant. Amateur, il remporta la plus prestigieuse des épreuves « La Course de la Paix » en 1969, puis, 68 victoires en 8 ans chez les professionnels. Il a notamment gagné 7 étapes du Tour de France et arriva 3^e au Championnat du Monde en 1975.

Il mettra fin à sa carrière professionnelle en 1979 pour devenir directeur sportif chez Mercier.

C'est donc pour le 60^e anniversaire de sa victoire à Sonzay, qu'il a été organisé une course cyclisme sur le site des Vergers du Montgratté.

Cette belle manifestation a vu le jour grâce à l'initiative du Sonzéen Patrick GOUMON et l'appui de son club, le VS Monnaie. Notre commune était fort honorée de voir ce champion présent pour la course avec de nombreux anciens coureurs.

A la remise des bouquets et des paniers garnis de produits locaux offerts par les propriétaires du site, Les Vergers de Montgratté, le podium du « prix de l'auberge du Signal » de 1961 a été reconstitué. Se trouvait auprès de Jean-Pierre DANGUILLAUME, Joël HERMÈS et Joël COUASNON qui occupaient la 2^e et 3^e place du podium à l'époque. À cette occasion, c'est avec beaucoup d'émotion que Jean-Pierre DANGUILLAUME a reçu par M. le Maire, Jean-Pierre VERNEAU, la médaille d'honneur de la Commune de Sonzay.



Une belle commémoration se terminant par un vin d'Honneur offert par la Municipalité, où ont pu se mêler de nombreux spectateurs aux coureurs cadets et minimes, ainsi que beaucoup d'anciens coureurs tourangeaux qui ont cotôysés Jean-Pierre DANGUILLAUME sur les routes.



VILLAGE EN FÊTE

La France sort de sa torpeur épidémique, et, dans la commune, l'envie de tourner la page est palpable, toutes générations confondues.

Les festivités se sont préparées dans l'ombre : programmation, commandes, réservations, tout a été pensé minutieusement par l'équipe communale en charge des festivités, dans l'attente officielle de dérogations sanitaires.

Contre toute attente, le « Village en Fêtes » a eu lieu : dans une agréable fenêtre météo, ce qui est de bon augure, le Samedi 17 juillet 2021.

Tables, bancs, barrières, sono, barnum, buvettes, règles sanitaires... le tout porté par une belle cohésion de bénévoles, d'élus et d'associations rodés à l'installation.

Autour du podium, les indispensables acteurs des papilles s'activent : la buvette, les glaces, les grillades, et enfin, le traiteur, et sa fameuse paëlla, qui se prépare amoureusement.

La fête bat son plein, avec le rappel à la prudence sanitaire évoquée partout par les organisateurs, le public

a rapidement envahi l'espace de restauration, d'abord timide, puis, peu à peu libéré par la prestation de HITS LIVE sur le car podium de la Région Centre, entonne les chants, des danses improvisées autour de belles tablées, remplies de victuailles et de boissons.

Très peu d'embrassades et de poignées de mains mais en revoyant voisins et amis, chacun a redécouvert le vivre ensemble.

Enfin, à la fin du spectacle, en procession équipée de nouvelles lanternes données pour l'occasion par la Mairie, le public s'est dirigé vers le lieu du spectacle et là, à 23h30, comme bouquet final de cette belle fête : le fameux feu d'artifice dont a été privé Sonzay depuis un an.

La féerie se déroule et avec nos yeux d'enfants, c'est la contemplation : lumières, musiques et pétarades, s'entrechoquent dans un délicieux ballet. Le ciel s'est étoilé durant 40 minutes et les cœurs des sonzéens ont battu à l'unisson.



LES BONSHOMMES D'ÉTÉ

Un concours « Bonhomme d'été » a été proposé par le Conseil Municipal des jeunes aux habitants de Sonzay. Dix familles se sont inscrites pour cette année.

Les élus du Conseil Municipal des jeunes ont ensuite noté ces « Bonshommes d'été » au cours d'une visite tous ensemble.



Le gagnant a reçu un bon d'achat (chez un fleuriste) lors du pique-nique communal.

Voici le classement de ce concours :



1^{er} : Famille ROCHAIS
22 rue du Docteur Marchand



2^e : Famille VARANNE
10 rue de la Massotelle



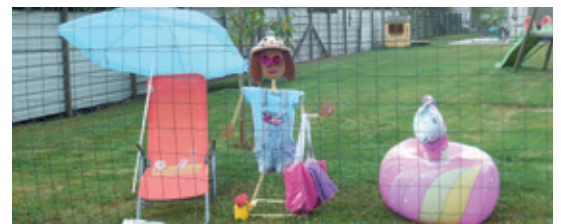
3^e : Famille BOUVET
3 clos la Baratière



4^e : Mme LECOMTE
Moyou



5^e : Famille DHUIT
58 bis rue du 8 mai



6^e et ex aequo : Famille BOUE
La Ménardière



6^e et ex aequo : Famille DODIN
21 rue du 11 novembre



8^e : Famille Pluchino
La barre



9^e : Famille VEE - BABIN
19 rue du 11 novembre



10^e : FANTAISIE Frédéric
46 rue du 8 mai



L'avenir de Sonzay omnisports est une association qui regroupe en son sein quatre sections sportives : Badminton, Judo/Taïso, Tennis et Foot à 7

AVENIR DE SONZAY – SECTION BADMINTON



L'AVENIR SONZAY BADMINTON

est avant tout une association.

Le but de l'association est de faire découvrir la pratique du badminton dans un environnement convivial et familial.

L'association propose à la fois la découverte du badminton pour les adultes mais également une section découverte badminton pour les 6 – 12 ans encadrée par Eric et Julien.

Le but de cette section découverte est à la fois d'offrir aux enfants de la commune la possibilité de découvrir un sport mais pas seulement, c'est aussi l'occasion de leur faire partager des valeurs de partage et de respect.

Le but de l'association est également de proposer un sport accessible à tous avec des prix adaptés. Notre but : créer du lien social et de la convivialité par le sport !

La section 6-12 rencontre un franc succès avec près de 22 enfants tous les vendredis de 18h30 à 20h.

La section adulte est encore à la recherche de nouveaux adhérents qui veulent à la fois mêler sport et convivialité.

Pour conclure, si vous aimez le sport, la convivialité alors n'hésitez plus ! REJOIGNEZ-NOUS !

**HORAIRES ADULTES :**

Lundi de 19h à 22h – Vendredi de 19h à 22h
Horaire enfants : Vendredi de 18h30 à 20h

TARIFS :

Individuel (adultes ou enfants) : 30€/personne
Famille (2 adultes + 1,2,3,4...enfants) : 60€/famille
Pour la section enfant les raquettes sont fournies

CONTACT : BADSONZAY@GMAIL.COM**COMPOSITION DU BUREAU :**

Président : Eric ALLET
Secrétaire : Clémence GOUSSIN
Trésorier : Julien SAULNIER
Membres actifs : Xavier MALHERBES, Eric ROUSSEAU

**CONTACT :**

Sophie Gosselin – 06 12 28 02 78
sodanceeschool@hotmail.com

SO DANCEE SCHOOL

***Quelle belle rentrée pour la SO DANCEE SCHOOL !!!
Les cours de Danse ont enfin repris à Sonzay !***

L'année commence fort par l'apprentissage des rythmes, de l'espace et des différents pas techniques pour les danseuses.

Nous vous préparons un spectacle inédit pour la fin de l'année (la date vous sera communiquée ultérieurement).

Aussi, les parents pourront exceptionnellement assister au dernier cours de danse avant les vacances de Noël !



AVENIR DE SONZAY - SECTION TENNIS

Cette année malheureusement, et malgré un nombre important de demandes, Sonzay ne comptera pas d'école de tennis. En effet, Luc, notre ancien entraîneur nous a quitté pour rejoindre l'entente tennistique de Neuvy-le-Roi et Saint-Paterne-Racan à plein temps. Nous n'avons pas réussi à trouver un professeur pour assurer les cours enfants et adultes de la saison 2021-2022.

Pour autant, le terrain extérieur, ainsi que la salle Omnisports sont toujours à votre disposition pour taper la balle entre amis ou en famille, en souscrivant à notre formule «Carte Famille» à 50 euros l'année.

A noter tout de même que nous avons dû cette année encore nous adapter à la crise sanitaire... Le pass sanitaire est obligatoire pour jouer au tennis à l'intérieur comme à l'extérieur, y compris en loisir, pour les 12 ans et +.

Enfin, je souhaite remercier les membres du bureau (Maryse, Philippe et Franck) pour leur investissement quotidien dans notre section, ainsi que le bar «Le Bistologue» sans qui l'aventure ne serait pas possible.

Nous espérons repartir nombreux pour la saison prochaine !

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Alexandre BLANCHARD
06 95 58 10 57

Secrétaire : Maryse BLANCHARD
06 69 02 73 73

Trésorier : Franck FLEURY

Pour toute question,
contactez-nous par mail :
tennis.sonzay@gmail.com



AVENIR DE SONZAY - SECTION JUDO/ TAÏSO

La saison a repris début septembre, la crise sanitaire toujours présente, il nous est demandé par la Fédération et la Mairie de maintenir le protocole ainsi que la vérification des pass sanitaires.

Les cours sont encadrés par Frédéric LORIER, diplômé d'état ceinture noire 4^e dan.

HORAIRES DES COURS :

LUNDI : Mini-poussin de 17h30 à 18h30, Minimes 2, cadet, junior, adulte 19h00 à 20h30

MERCREDI : Baby judo de 15h00 à 16h00 • Mini-poussin de 16h00 à 17h00 • Poussin de 17h00 à 18h00 • Benjamins, minimes 1 de 18h à 19h • Taïso de 19h00 à 20h15

JEUDI À NPP : Baby judo de 17h15 à 18h15 • Mini-poussin / poussin 18h15 à 19h15

JEUDI À SONZAY : Cours de technique / kata de 19h30 à 20h30

VENDREDI : Poussin de 17h30 à 18h30 • Benjamins, minimes 1, de 18h30 à 19h30 • Minimes 2, cadet, junior, adulte de 19h30 à 21h00

Les nombres de licenciés devrait se maintenir entre 120 et 130, nous accueillons des nouveaux judokas tout au long de l'année à partir de 4 ans.

Les stages omnisports reprennent à partir des vacances d'automne, puis les vacances d'hivers et aux vacances de pâques.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Anne HAUSTETE – 06 21 64 57 52

Secrétaire : Serge PAULIN – 02 47 55 90 26

Trésorier : Thierry SAVOT – 06 89 04 06 69

Professeur : Frédéric LORIER – 06 62 69 59 78

Email : avenirsonzayjudo@gmail.com

Site internet : <http://avenirsonzay.e-monsite.com>

Page facebook : [avenirsonzayjudo](https://www.facebook.com/avenirsonzayjudo)

FC GATINE CHOISILLES

Depuis quatre ans, la fusion entre les communes de SONZAY, Neuillé-Pont-Pierre, Rouziers, et Semblançay a pris ses marques, elle a permis de développer le football sur le territoire et de se hisser parmi les meilleurs clubs du département.

En cette saison 2021/2022, le FC GATINE CHOISILLES a des ambitions assumées avec des objectifs mesurés :

- Maintenir, voire développer notre effectif à plus de 300 licenciés et 20 équipes engagées.
- Proposer à tous nos licenciés, jeunes, féminines, séniors et vétérans, une qualité d'encadrement avec des éducateurs formés et qualifiés, des séances d'entraînements et des matchs adaptés à leurs objectifs, en associant plaisir et compétition.
- Amener nos équipes jeunes au niveau élite, voire régional pour la catégorie U18 (moins de 18 ans) et nos 2 équipes Séniors à un niveau supérieur (1^{ère} et 3^e division) sur les 2 prochaines saisons.
- Et bien sûr, développer notre équipe d'éducateurs, de dirigeants et de bénévoles, qui est notre objectif



prioritaire et notre inquiétude pour les années à venir. Nous avons un grand besoin d'aide, de coups de main et de renforts aussi bien dans les commissions sportives, loisirs et animations, sponsors, buvette et comité directeur.

Rejoignez-nous vite, nous sommes un Club autant compétiteur que convivial et festif, géré par 2 co-présidents, Christophe BRAULT et Marion VIALE, un vice-président, Stéphane NIEULANDT, et un comité directeur très investi.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE SPORTIVE :

- Remerciements à tous nos éducateurs et dirigeants qui ont maintenus tout au long de la saison 2020/2021 au minimum 2 séances hebdomadaires pendant cette saison si compliquée avec le Covid.
- La création d'un Pôle 100 % Foot Féminin avec 4 équipes et une trentaine de licenciées.
- L'organisation de stages de vacances multisports,
- Les séances Découvertes foot sous forme de jeux ludiques dans nos écoles

CONTACT, RENSEIGNEMENTS

ET INSCRIPTIONS :

Marion VIALE 06.17.97.37.16,
Andréa POBEL 06.65.30.19.19
et Christophe BRAULT 06.72.90.28.88
Site <https://fcgc.kalisport.com>

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GÂTINE ET CHOISILLES

Après bien des péripéties de fin de saison 2020/2021 nous redémarrons notre 14^e année et les effectifs se maintiennent soit 25 licenciés qui viennent de 9 communes différentes (Sonzay, Neuillé-Pont-Pierre, Semblançay, Pernay, Saint-Paterne, Saint-Roch, Charentilly, Souvigné et Brèches) et nous sommes 7 filles et 19 garçons composant le groupe de 20 jeunes de 7 à 16 ans (16 en tir à l'arc et 3 en sarbacane) et 5 adultes.

La saison se prépare et les premières compétitions en extérieur ont eu lieu dans la joie de se retrouver et nous nous préparons aux compétitions en intérieur quand le 30 octobre 2020 « PATATRAS » de nouveau le confinement nous oblige à interrompre nos activités pour 1 mois minimum. Début décembre la reprise fut de courte durée car le 16 janvier 2021 de nouveau arrêt des sports.



N'ayant pas de terrain extérieur sécurisé, la reprise des entraînements n'a pu se faire qu'à la mi-mai avec un protocole très lourd à mettre en place ce qui a eu la conséquence de perdre une grande partie des jeunes archers.

Malgré tout et après le déconfinement nous avons quand même fait quelques animations cet été pour les estivants du camping, une initiation pour le centre aéré Pataclou et nous avons fait 5 matinées d'initiation pour un centre d'animation jeunes à Loches ce qui nous permet de remplacer du matériel et surtout d'aider les jeunes lors des grands déplacements nationaux.

Nous avons également fait une initiation tir à l'arc lors du pique-nique communal afin de faire découvrir notre sport et participer au forum.

Nous commençons la nouvelle saison avec un effectif de 28 licenciés malgré le départ de 12 personnes.

LES HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS SONT LES SUIVANTS :

- Mercredi de 14h à 15h30 pour le premier groupe
- Mercredi de 15h30 à 17h30 pour le deuxième groupe
- Mercredi de 20h à 22h30 pour les adultes
- Samedi de 10h à 12h pour ceux qui ne peuvent pas venir le mercredi et les archers qui font les compétitions.

Si l'envie de venir essayer le tir à l'arc vous tente à n'importe quel moment de l'année, venez nous voir vous serez les bienvenus.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Christine LÉPINAY, présidente du club et animatrice
Tél. : 02 47 24 52 93 • Mail : lepinaychristine@hotmail.fr

Nous remercions la mairie pour la mise à disposition de la salle sportive afin que l'on puisse faire découvrir et partager notre passion.

36

LE GROUPEMENT PÉDESTRE SONZÉEN



Vous habitez Sonzay ou ses environs, vous souhaitez découvrir la région Tourangelle et Sarthoise en randonnée sur leurs sentiers balisés, découvrir les petits villages, la faune et la flore, l'histoire de certains sites. Vous serez encadrés par des animateurs formés. **Notre club est affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP).**

Nous sommes actuellement 51 adhérents. Randonner permet de se ressourcer, d'échanger, de faire des rencontres, et d'entretenir sa forme physique.

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre. Nous marchons sur une distance moyenne de 10 km. C'est accessible à Tous.

Nos randonnées se font au départ de la salle des associations pour un covoiturage ou directement sur le lieu de la sortie :

- Tous les mercredis après-midi à 13h30 pour le covoiturage ou 14h00 sur le lieu de randonnée (d'octobre à mai) et le matin à 8h30 pour le covoiturage ou 9h00 sur le lieu de randonnée (de juin à septembre).
- Nous randonnons toute la journée le dernier mercredi de chaque mois, de juin à septembre avec un pique-nique tiré du sac.
- Tous les troisième dimanche matin de chaque mois à 9h pour le covoiturage ou 9h30 sur le lieu de randonnée

Nous organisons également des moments festifs tout au long de l'année (barbecue, visites à thèmes).

***Vous voulez essayer ? Venez nous rejoindre.
C'est accessible à tous adultes et enfants.
Période d'essai pendant trois sorties,
au-delà de laquelle il faudra prendre une licence.***

A bientôt

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Patrick HAMON 06 62 35 12 52

Secrétaire : Brigitte FRANÇOIS 06 64 17 57 48

Trésorier : Alain MOUFLIN 06 82 39 23 43

Adresse mail : patrick.hamon.gps@orange.fr
<https://gpsonzeen.jimdosite.com/>



La Bibliothèque de Sonzay est entrée en 2020 dans le réseau des Bibliothèques de Gâtine-Choisilles/Racan. Vous disposez désormais de l'accès à 30 000 documents que

vous pouvez réserver directement en ligne sur le site <https://ccracan.bibli.fr/> et vous pouvez également les récupérer et/ou les rendre dans la Bibliothèque de votre choix.

Votre adhésion vous donne accès à la médiathèque numérique NOM@DE pour des films, des livres, de la musique, l'apprentissage des langues, des jeux et plus...

Les Bénévoles restent à votre disposition aux heures de permanences habituelles pour vous donner toutes les informations que vous souhaitez.

N'hésitez pas à venir nous voir !

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Maïté REJAUDRY 06 75 69 64 27

Trésorière : Marie-Claude TRECHEREL

Secrétaire : Valérie PLUCHINO



CONDITIONS DE PRÊTS :

Par Adhérent-e, pour une durée de 21 jours :

- 6 livres ou documents - 1 C.D - 1 D.V.D

TARIFS :

- **6 euros par adulte** (à partir de 18 ans) **8 euros hors Sonzay**
- **Gratuité pour les enfants**, y compris les lycéens, étudiants bénéficiaires des minima sociaux ainsi que les assistantes maternelles sur justificatif.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

MERCREDI : 15h - 17h30 VENDREDI : 16h - 18h30

SAMEDI : 10h30 - 12h30

Pendant les vacances scolaires, vendredi 16h00 à 18h30

LA TROUPE DES PLANCHES GELÉES



Après une pause «forcée» par le Coronavirus et une année 2021 sans représentation, la troupe a repris ses répétitions dès le début du mois de septembre pour vous présenter en mars 2022 la pièce qui n'a malheureusement pas pu être jouée en public en mars 2021. La troupe des Comis'Ados qui voit arriver cette année des nouvelles graines d'artistes est également impatiente de vous présenter sa nouvelle pièce intitulée «**Le Braquignol**» d'Olivier TOURANCHEAU.

LES RÉPÉTITIONS SE FONT À LA SALLE DES FÊTES DE SONZAY :

- le jeudi de 18h15 à 19h15 pour la section enfant de 10 à 14 ans
- le jeudi de 20h15 à 23h00 pour la section adulte.

Pour essayer de vous faire rire à nouveau, nous travaillons donc actuellement sur notre prochaine pièce intitulée «**Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion**» de Jérôme DUBOIS que nous vous présenterons à la salle des Fêtes de Sonzay aux dates stipulées dans le calendrier des manifestations.

Nous jouerons aussi le dimanche 27 mars 2022 à 14h30 à la salle Ligéria à Montlouis sur Loire. Vous y retrouverez bien sûr la troupe des Ados en avant-première pour une nouvelle pièce mise en scène par Alexandra et Stéphanie.

Nous vous attendons nombreux, à bientôt !

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Stéphanie LEFAY
Secrétaire : Marie-laure CERESER
Trésorier : Hubert TROUILLARD



C'EST Si Fa Si La ... CHANTER

**Bonne humeur
indispensable !**

**Convivialité assurée !
Anti-stress garanti !**

Anne Proust, notre jeune cheffe de chœur nous fait voyager dans un large répertoire de la variété française actuelle ou rétro, du classique en passant par le gospel !

La chorale assure annuellement 4 ou 5 prestations et concerts, à Sonzay ou ailleurs, lors de rencontres inter-chorales.

**AVOIR ENVIE DE CHANTER,
C'EST DÉJÀ LA MOITIÉ DU CHEMIN
POUR VENIR NOUS RETROUVER**

**Nous répétons tous les mercredis
De 19h30 à 21h00 dans la salle
des Associations.**

**Nous vous accueillons
même en cours d'année.**

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Jocelyne BARRÉ
06 70 89 84 92
Secrétaire : Martine VANNIER
06 21 13 09 68
Trésorière : Claude CARRÉ
07 89 06 93 31
sifasilachanter@gmail.com

L'école de musique de Sonzay a pour vocation de rendre accessible la musique au plus grand nombre.

Pour cela, des tarifs exceptionnellement bas (parmi les plus bas du département) sont appliqués aux enfants désirant apprendre à jouer des instruments de la famille des bois, cuivres ou percussions : flûte traversière, clarinette, trompette, saxophone, cor, trombone, tuba, euphonium, batterie, xylophone, timbales.

Les cotisations des familles sont complétées grâce aux subventions de la Mairie et de la Communauté de Communes, mais aussi grâce aux actions menées durant l'année : vente de madeleines, dessert musical (événement désormais incontournable dernier week-end de janvier), restaurant et buvette lors de la fête de la musique ainsi que toutes les manifestations extérieures (11 novembre, 8 mai, vœux des maires...) pour lesquelles l'Harmonie se déplace et joue.

Ce n'est pas moins de 20 prestations que l'harmonie et l'orchestre poussin assure sur Sonzay et dans toute la communauté de communes voire plus loin.

Les plus jeunes peuvent partager leur plaisir de la musique en jouant ensemble, dans l'orchestre poussin (20 élèves) qui a lieu tous les lundis soir, les adultes et jeunes confirmés (38 musiciens) se retrouvent quant à eux tous les mardis soir à la salle Music'arts au sein de l'Harmonie. En effet, il est bon de rappeler que l'école de musique a aussi vocation à former les futurs musiciens de l'Harmonie.

L'école de musique et l'harmonie compte 145 membres, adultes et enfants confondus.

Vous l'aurez compris, le lien intergénérationnel est très présent au sein de l'école et de l'Harmonie, et nous l'avons prouvé une fois encore lors du confinement.

Cette année sera l'année anniversaire de la création de notre orchestre d'harmonie. En effet, voilà un peu plus de 150 ans que l'harmonie Sainte-Cécile de Sonzay a été créée. **Pour cette occasion, 2 manifestations de grande envergure seront organisées. La première, durant le premier trimestre 2022 avec un grand concert de gala à la salle des 4 vents de Rouziers avec la musique départementale des sapeurs-pompiers de Touraine.**

Puis l'apothéose de cette année aura lieu au gymnase de Sonzay le dimanche 02 Octobre à 15h

avec la venue exceptionnelle de la musique des sapeurs-pompiers de Paris.

Nous profitons de cet article pour féliciter tous les élèves et professeurs pour leur travail au sein de nos deux entités.

Enfin, sachez qu'il n'y a pas d'âge pour commencer ou reprendre un instrument. L'harmonie recherche très activement de nouveaux musiciens et plus spécialement un(e) batteur. De beaux moments de convivialité vous attendent.



COMPOSITION DU BUREAU :

HARMONIE :

Présidente : Chloé GUIONNIÈRE
Secrétaire : Bernadette BOUCHAUD
Trésorier : Philippe VANDEVOORDE

ÉCOLE :

Vice-Présidente : Carole PEREIRA
Secrétaire-Adjointe : Séverine DHUIT
Trésorier-Adjoint : Laurent PAVIOT

CONTACTS :

Stéphane RÉTHORÉ : 06 82 11 82 62
Directeur de l'école de musique :
edmsonzay@gmail.com

Chef de l'harmonie :
harmonie.sainte.cecile.sonzay@gmail.com



C'est toujours avec la même envie de partage que les bénévoles du Comité des Fêtes et de la Culture organisent leurs activités.

L'année 2021 nous a permis de vous proposer une manifestation le 17 juillet et nous espérons que l'amélioration des conditions sanitaires nous permettra de vous retrouver au Marché de Noël.

Nous avons de nouveaux bénévoles qui se sont joints à nous, mais vous êtes les bienvenus si ça vous tente !!

Retrouvez les dates des différentes manifestations prévues dans le calendrier des manifestations du bulletin.

LOCATION :

Possibilité de location de matériel type vaisselle, couverts, stands, tables, bancs et bien d'autres choses...

Merci de bien vouloir vous adresser à Étienne BOUCHER au 06 87 92 25 71



COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Jack RIVAULT
06 32 14 26 14

Secrétaire : Paule MOREAU
02 47 24 72 20
paule.moreau@bbox.fr

Trésorière : Mimie RENOU

SCRAP BIDOUILLES & CIE

L'année passée les ateliers ont été brutalement suspendus vu le contexte sanitaire et l'année s'est terminée sans pouvoir à nouveau nous retrouver.



La nouvelle saison vient juste de recommencer, après 2 années entrecoupées de confinements et de restrictions de réunions en groupe.

Nous avons enfin retrouvé nos fidèles adhérentes depuis octobre en atelier et nous espérons que l'année se déroulera cette fois sans accros...

Comme toujours les rires et fous rires, le partage, l'amitié mais aussi la création, les idées et les œuvres seront au rendez-vous.

Les ateliers ont lieu un samedi après-midi par mois, à la Salle des Associations de 14h à 17h30 :

Des ateliers plus techniques, découvertes de produits et de savoir-faire (réservés aux adultes) ont lieu un vendredi soir par mois, à la Salle des Associations de 20h30 à 23h.

L'adhésion annuelle est de 25 euros (pour participer le samedi ou vendredi) et de 40 euros pour le vendredi et le samedi. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte.

Comme l'année passée, pour clôturer l'année nous organiserons une journée complète d'animation le samedi 11 juin 2022. Challenge en 1 heure avec lots à la clé, réalisation d'un mini-album et dégustation des spécialités de chacune lors d'un buffet...

Vide-Atelier : Cette manifestation n'aura malheureusement pas lieu cette année à cause des conditions sanitaires et les difficultés d'organisation découlant de ces nouvelles contraintes.

Que vous ayez 9 ou 70 ans, venez faire du « Scrapbooking » avec nous, pour transmettre vos souvenirs, conserver les petits moments courants mais importants de la vie, réaliser des cadeaux personnalisés. Ou simplement passer un bon moment pour se détendre et se vider la tête dans la convivialité et la bonne humeur.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Véronique PETEREAU • Secrétaire : Claude PAIN
Trésorière : Claire MARTIN

Contact : scrapbidouillesonzay@gmail.com



LES ENFANTS D'ABORD

Notre association a pour seule ambition de faire briller les yeux des enfants de notre école « Yvan Pommaux »



COMMENT Y PARVENIR ?

Nous organisons des évènements comme le spectacle et la boom de Noël, le défilé du carnaval, la chasse aux œufs de Pâques puis en fin d'année une dernière manifestation mais non des moindres, en partenariat avec l'équipe enseignante... la kermesse !!!

Les bénéficiaires nous permettent de faire des dons à l'école afin de participer au financement de projets pédagogiques et sorties scolaires.

Ce sont les diverses ventes (sapins de Noël, galettes, plants...) et la participation des parents à celles-ci qui permettent à l'association de financer l'ensemble de ces actions.

L'ORGANISATION ?

C'est grâce à l'implication et à la bonne humeur de mamans et de papas que l'association bouillonne d'idées, peut tenir des stands, mettre en place les ventes et passer de bons moments pour les enfants !!!

La **générosité du Comité des Fêtes** nous permet de disposer gracieusement de tables, bancs et stands.

La Mairie nous soutient et répond présente à chaque manifestation pour nous aider (dans tous les domaines).

Aussi, nous tenons particulièrement à le remercier.

Pour nous rejoindre, pour une manifestation ou plusieurs, pour préparer ou animer, pour faire part de vos idées ou suggestions :

Association « Les enfants d'abord »
41 rue du 8 Mai 1945 - 37360 SONZAY

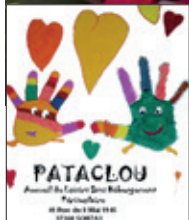
E-mail : lesenfantsdabord.sonzay@gmail.com

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Charleyne BOUÉ SALMON
06 68 33 12 82

Secrétaire : Élodie VOLLAND - 06 64 62 86 87

Trésorière : Morgane LEROUX - 06 42 45 17 66



Notre association accueille vos enfants avec le sourire et dans la bonne humeur sur la période scolaire avant et après l'école.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h00 à 18h30 et les mercredis sur la journée. Mais aussi sur les périodes de vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver, de Pâques et sur tout le mois de juillet.

Le bureau est constitué de parents bénévoles qui emploient 5 salariées : Mesdames Marie Luce FOUCHET, Isabelle CHARTIER, Lucia PAQUET, Claudine FOSSE et Géraldine NOBILEAU.

Notre équipe d'animation proposera à vos enfants des activités variées sur des thématiques diversifiées.

Alors n'hésitez pas et inscrivez vos enfants pour leur permettre de partager de bons moments de loisirs et de convivialité !

Nous aurons le plaisir de vous accueillir aux heures d'ouverture au 41 rue du 8 mai 1945 à Sonzay.

Tél. : 07 89 61 92 97 - mail : clshpataclou37@hotmail.fr

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Pauline BABIN

Secrétaire : Frédérique GAGNER • Trésorière : Elodie MÉNARD



ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE DE SONZAY



La cantine scolaire de Sonzay est une association qui fonctionne grâce à un bureau composé de parents d'élève bénévoles, à une équipe de restauration, aux paiements mensuels des familles et au soutien financier de la Commune.

Cette année, l'élection d'un nouveau bureau a eu lieu. De ce fait, **nous tenons à remercier l'ancien bureau de son investissement durant toutes ces années.**

Annabel a définitivement intégré l'équipe et prépare chaque jour de bons repas aux enfants de l'école.

En leur proposant des plats variés et équilibrés en partenariat avec les producteurs locaux (La ferme KUIPERS, l'entreprise SIMIER, la supérette Le Bon Prix.).

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Arnold PAIN • Secrétaire : Christian BULTEAU
Trésorière : Elise ANDRÉ • Gestionnaire : Stéphanie TROCH
Tél. : 02 47 24 31 95 • Mail : acsonzay@gmail.com

CLUB DU BON ACCUEIL

Généralités Mouvement

Après plus de 15 mois d'inactivité involontaire, le Club du Bon Accueil a repris ses activités le 1^{er} juillet.

La mission de cette association reste salutaire, car elle véhicule un bon état d'esprit auprès d'une population vieillissante, souvent inactive, en manque de loisirs et de contacts humains.

L'assemblée Générale a eu lieu le 23 juillet et la journée fut prolongée par un déjeuner convivial par tous les membres du club. La semaine suivante, c'était le traditionnel pique-nique dans la campagne de Sonzay.

POUR CRÉER ET RENFORCER LES LIENS, ENTRE LES AÎNÉS DE LA RÉGION, NOUS ORGANISONS UN REPAS « TÊTE DE VEAU » ET UNE SORTIE « JOURNÉE DE NOËL » À LA SALLE DES FÊTES DE CHOLET (49).

La journée se compose d'un menu de fêtes avec orchestre de variétés et cinq heures de spectacle non-stop avec le look des années 60.

Les (aînées) adhérents souhaitent être rejoints par de nouveaux membres.

Bien vieillir c'est rester autonome et surtout rester en relation avec les autres.



COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Huguette DEGOUSSE - Tél. : 06 83 37 70 62

Secrétaire : Edith VILLETTE - Tél. : 06 18 76 21 73

Trésorière : Jeannine VERNEAU - Tél. : 06 89 71 82 60

UNC ASSOCIATION LOCALE FÉDÉRÉE DE SONZAY

L'année 2021 a été calme.

L'assemblée générale n'a pu avoir lieu que le 9 juin 2021.

Au cours de cette assemblée, nous avons dû ratifier les nouveaux statuts de l'association départementale car il y a une modification dans l'intitulé de l'association. Nous ne sommes plus UNC section de Sonzay mais UNC association locale fédérée de Sonzay.

La cérémonie du 8 mai a eu lieu en comité restreint selon les consignes de Madame la Préfète. Seuls le Président et le porte-drapeau étaient présents.

**5 JUIN 2021 :
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE À ABILLY.**

**11 SEPTEMBRE 2021 : CONGRÈS DÉPARTEMENTAL À
CHINON.**

Nous espérons une cérémonie pour le 11 novembre et reprendre les activités normales en 2022.



COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Serge HUGUET 02 47 24 70 20

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Composé d'élus et d'habitants de Sonzay, le CCAS, entre autres actions, a organisé le repas des aînés proposé tous les ans aux sonzéens de plus de 70 ans.

Après avoir été reporté plusieurs fois pour cause de Covid, celui-ci a eu lieu le 2 octobre.

67 invités ont pu profiter de ce repas convivial et gastronomique, accompagné par le groupe Duo Family accordéon.

Si le centre communal d'action sociale a organisé la journée, le conseil municipal et le conseil municipal des jeunes sont venus en renfort pour le service, dans un esprit intergénérationnel.

Les doyens et doyennes de Sonzay ont été mis à l'honneur lors de cette journée.



Un beau moment de rencontres et d'échanges, avec pour thème cette année : le rose. Le rose de chansons célèbres, mais aussi celui d'octobre rose, le mois étant consacré à la lutte contre le cancer du sein.



L'AMICALE DES PÊCHEURS

Suite à la pandémie, notre concours n'a pas eu lieu cette année encore.

Cependant, la nouvelle saison a déjà repris depuis septembre 2021 dans la bonne humeur et nous espérons qu'elle se termine de la même façon afin de retrouver une vie pleine de bonheur et d'espoir.



« Michel RENOU Fondateur et Président de l'Amicale »

LA RENAISSANCE BOULISTE

L'année 2021 a débuté sans son assemblée générale, ce qui n'était pas arrivé depuis sa création. Suite aux restrictions sanitaires, aucun challenge n'a pu être programmé, le repas traditionnel prévu en avril a été annulé.

Cependant, une réunion du bureau a eu lieu début septembre, quelques décisions ont été prises, comme **le redémarrage du jeu de boule en septembre tous les mercredis en convivial, la tenue de l'assemblée générale courant janvier 2022, mise en place d'un challenge des invités au cours du 1^{er} trimestre.**

L'année 2021 a donc été une année sans assemblée générale, sans challenges, sans ses remises de prix, sans son repas traditionnel, bref une année bien morose pour tous les licenciés de la renaissance bouliste.

Il faut donc maintenant se tourner vers 2022, et remettre en place une activité d'avant COVID. Le bureau s'y emploiera comme il a toujours su le faire.

Pour cela, nous vous donnons rendez-vous à notre prochaine assemblée générale en janvier 2022.

LA COMPOSITION DU BUREAU:

Présidente : Bernadette FOUQUET
Secrétaire : Jacky GOURNAY
Trésorier : Eric ROUSSEAU



MUSHER CLUB DE TOURAIN

Le MCT est une association regroupant une quinzaine de passionnés de chiens nordiques. Sous l'égide de la Fédération Française de Pulka et Traineau à Chiens, les licenciés du club MCT participent à des compétitions qui ont lieu dans toute la France et l'Europe.

Notre association a organisé également des compétitions sur terre (hors neige) notamment à Nouzilly, Mondoubleau, Rillé et Amboise.

Elle participe également à des manifestations, expositions ou événements valorisant le sport de chiens de traîneau. Dernièrement, nous étions présents au salon « Nos Chiens ont du Talent » qui a lieu le 1^{er} week-end de septembre à St Roch.

Pour cette saison, les membres du MCT ont prévu de se retrouver 1 fois par mois pour randonner dans la région et projettent une randonnée ouverte aux marcheurs et VTTistes sur Sonzay le week-end du 5 et 6 Mars 2022 afin de partager et faire découvrir leur passion.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Gilles BIGOT - 06 15 74 91 29
Secrétaire : Quentin BOURREE
Trésorier : Laurent CHAUSSIVERT



Si vous désirez en savoir plus sur notre sport et nos chiens, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre club.

44

CLUB DE TAROT SONZÉEN

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Marcel RENO
Tél : 02 47 24 70 78
Secrétaire : Christophe VENOT
Tél : 02 47 24 52 90
Trésorier : Jacques BRASSEUR
Tél : 02 47 24 76 67

mail : clubdetarotsonzayen@aliceadsl.fr

SAPEURS-POMPIERS



Le centre a un effectif de 23 sapeurs-pompiers volontaires et de 6 jeunes sapeurs-pompiers. Un jeune sapeur-pompier est venu intégrer nos rangs au premier juillet.

NOUS AVONS RÉALISÉ 125 INTERVENTIONS AU COURS DE L'ANNÉE, CE QUI REPRÉSENTE ENVIRON 2 INTERVENTIONS PAR SEMAINES

Lors de la traditionnelle Sainte Barbe du 27.11.2021 s'est déroulée la passation de commande ainsi que la remise de grades, de médailles et de diplômes de formations.

En effet, après 17 ans à cette fonction, le chef de centre, le Lieutenant PETEREAU Eric, cède sa place à l'Adjudant-chef CHAUVEAU Fabrice. Nous le remercions pour son engagement et son investissement dans ce poste.

PLUSIEURS REMISES DE GRADE ONT EU LIEU DURANT LA CÉRÉMONIE :

Karim KHEDAIM et Clément MEME ont été nommés à la distinction de 1^{ère} classe. Marine RELIANT a été promue Caporal, Guillaume HOUDAYER a été promu Caporal-chef, Florian LE-GUET a été promu Sergent et Fabrice CHAUVEAU a été promu Adjudant-chef.

Trois médailles de service ont été décernées : la médaille de bronze pour dix ans de service au Caporal-chef Karim BEN SALEM et au Caporal Pierre-Alexandre CORNET, ainsi que la médaille d'argent pour 20 ans de service à l'Adjudant Mickael LAHOREAU.

Quatre sapeurs-pompiers se sont formés cette année et ont obtenu leurs diplômes. Marine RELIANT a obtenu le diplôme de chef d'équipes, Karim KHEDAIM a obtenu les diplômes d'équipier incendie module A et B. Karim BEN SALEM a obtenu le diplôme COD 2 (conduite en tout terrain) et Clément MEME a obtenu les diplômes d'équipier SUAP (Secours d'urgence à la personne) et complément incendie.

LE NOUVEAU BUREAU DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SONZAY EST COMPOSÉ COMME SUIT :

Président : Caporal-Chef Emmanuel CHAUVEAU
Secrétaire : 1^{ère} Classe Pauline DAVAILLON
Trésorier : Sergent-Chef Emmanuel BOURGOING

Nous sommes toujours dans l'incertitude concernant notre traditionnelle soirée festive du mois de mars, prévue le 19 mars 2022. Nous reviendrons vers vous lorsque nous serons en capacité d'apporter une réponse.

L'ensemble des pompiers de Sonzay vous souhaite une belle année 2022

LES RESTOS DU CŒUR NEUILLÉ-PONT-PIERRE

Malgré les conditions particulières, du fait du covid, l'accueil reste le maître mot pour les Restos du Cœur. **Les bénévoles forment une équipe dynamique, ils reçoivent et distribuent les produits alimentaires.**

LES RESTOS DU CŒUR ACCUEILLEN
LES PERSONNES QUI ONT BESOIN D'AIDE
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

Pendant la période hivernale les mardis et jeudis de 16h à 17h30.

Depuis mars, grâce à l'implication des bénévoles nous avons pu distribuer tous les jeudis de 15h30 à 17h et ce jusqu'à la fin juin, il en sera de même à partir du début septembre. En juillet et août il y a eu 2 distributions chaque mois.

Depuis la mi-mars 2020 nous avons poursuivi les distributions alimentaires en respectant les mesures sanitaires (groupe restreint de bénévoles, port du masque, personnes accueillies à l'extérieur des locaux uniquement pour l'aide alimentaire).

Les Restos se situent route de Sonzay à Neuillé-Pont-Pierre, **pour tous renseignements il est possible de nous joindre par téléphone les jours d'ouverture au 02 47 24 36 53.**

Toute l'équipe remercie les personnes qui ont soutenu notre action soit en participant à la collecte nationale au Super U de Neuillé-Pont-Pierre, soit par d'autres dons.



SECOURS

CATHOLIQUE

Neuillé-Pont-Pierre

9 rue du Commerce

Tous les jeudis de 14h à 17h

06 83 71 62 41

Ensemble sur le secteur, les permanences permettent un accueil et une écoute :

- Répondre aux premiers besoins,
- Courrier
- Micro-crédit,
- Aide administrative (factures, budget...),
- Contact avec les professionnels,
- Partage de savoirs.

Café parlotte :

Se retrouver, échanger, jouer, créer, faire des sorties : **un vendredi sur 2 de 14h30 à 17h**, programme à construire ensemble.

6 rue de Rome - Neuvy-le-Roi (37370)

06 83 10 91 23

Jardins partagés : l'entraide, la joie du partage !

Produire ses propres légumes en bénéficiant des savoirs et pratiques de chacun.

Saint-Paterne-Racan : 07 80 37 77 20

Neuvy-le-Roi : 07 50 60 59 67



ÉPISODE – ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'Épicerie solidaire accueille des personnes isolées ou des familles habitants la Communauté de Commune, rencontrant des difficultés financières passagères.

Celles-ci sont écoutées par des bénévoles qui définissent avec elles un projet en vue de surmonter leurs soucis financiers.

Cela repose sur un accès à des produits alimentaires et d'hygiène vendues à 20 ou 30% de leurs valeurs marchande ; les économies ainsi réalisées leur permettent au mieux de faire face à une situation imprévue (réparations divers, séparation, attente de prestation...).

Merci aux communes et au Conseil Départemental pour leur soutien financier ainsi qu'aux producteurs locaux et particuliers qui nous font don de leur surplus de récoltes.

Vous avez un peu de temps à consacrer à une association près de chez vous, n'hésitez pas à nous rejoindre ; un accueil chaleureux pour un moment de partage vous sera réservé.

ÉPISODE

12 bis rue Paul-Louis COURIER

37370 Saint-Paterne-Racan

02 47 40 80 18 - 07 67 67 33 04

episode37370@laposte.net



Présence Verte

(Téléassistance)

Agence d'Indre-et-Loire

5 rue du 66^e Régiment d'infanterie

37000 Tours

02 47 31 61 96

mail : pv37@presenceverte.fr

http://www.presenceverte.fr

Partenaires des acteurs sociaux qui entourent la personne âgée, les conseillers Présence Verte sont sensibilisés, et spécialement formés, aux questions de l'action sociale, du grand âge, du handicap et aux nouvelles technologies appliquées aux exigences du maintien à domicile. En plus de leur expertise en matière de téléassistance, ils conseillent les abonnés sur les aides financières dont ils peuvent bénéficier.



**Services, soins
et hospitalisation
à domicile**

Antenne Aide à Domicile :

27 avenue Louis Proust

37360 Neuillé-Pont-Pierre

02 47 36 29 50

mail : neuille@assad-had.org

www.assad-had.org

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, l'ASSAD-HAD propose de nombreuses solutions pour améliorer le quotidien du grand public et des personnes en difficultés (sociales, médicales, économiques, éducatives...) :

Les services proposés par l'antenne de Neuillé-Pont-Pierre :

- Actes essentiels du quotidien,
- Aide aux courses,
- Ménage,
- Petit bricolage,
- Petit jardinage,
- Repassage,
- Soutien à la parentalité,
- Téléassistance,
- Transport accompagné



TOURS NORD

Services à la personne

22 rue Fernand Léger - 37000 Tours

Tél. : 02 47 36 53 65

www.fede37.admr.org

info.vad.fede37@admr.org

L'ADMR 37 propose des services à la personne, sur mesure, en fonction des besoins : services pour le maintien à domicile, services pour les familles, services pour la maison et soins.



34 place de la Préfecture
37000 Tours
Tél. : 02 47 31 13 40

Mail : caue37@caue37.fr / www.caue37.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Touraine a été créé pour permettre aux particuliers de bénéficier gratuitement, de conseils architecturaux, dans un contexte de liberté d'action.



Accueil, dépôts
et ventes d'objets

14 rue de Belgique 37100 Tours
Tél. : 02 47 53 86 58
emmaus.touraine@wanadoo.fr
www.emmaus-touraine.org

L'association Emmaüs Touraine et ses communautés des compagnons de l'abbé Pierre ont pour but de venir en aide aux personnes en difficulté.

Pour y parvenir, Emmaüs Touraine sollicite votre générosité : sur simple appel téléphonique au 02 47 53 86 58 (ou 02 47 93 09 11 pour le Chinonais).

Vous pouvez faire enlever gratuitement les objets, meubles, vêtements, appareils électroménagers... que vous souhaitez donner.

Tous les objets recueillis sont triés, nettoyés, réparés si nécessaire, puis proposés à la vente dans l'un de nos sept « Bric à Brac » en Indre-et-Loire.



Relais Emploi Solidarité (R.E.S.) et la Mission Locale

Pour s'inscrire à R.E.S, il suffit :

- d'avoir 18 ans,
- d'être inscrit, de préférence, à Pôle Emploi.

• Inscription à R.E.S sur rendez-vous

Mail : contact@res-stpaterne.fr
02 47 29 37 12 - 06 44 10 03 50

David Fostier, Conseiller Mission Locale reçoit sur rendez-vous :

- à l'Espace Pôle Santé et Social Simone Veil à Ambillou
- à l'association R.E.S à St Paterne Racan
- à la Mission Locale à Tours Nord

Mail : david.fostier@laposte.net

Tél. 02 47 29 31 20 (répondeur) - 06 62 48 70 19

Toutes heures travaillées chez les particuliers, sont considérées comme des emplois familiaux donc déductibles des impôts (de 50%).



Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles du Centre

9 ter rue Augustin Fresnel
37170 Chambray-lès-Tours
Tél. : 02 47 66 27 66

FREDON 37 vous renseignera, notamment, sur le frelon à pattes jaunes dit frelon asiatique (sur la marche à suivre lors de la découverte d'un nid, comment le faire détruire, dangerosité...).

contact@fdgdon37.fr

<http://www.fredon-centre.com>



GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE d'Indre-et-Loire

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

- Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé.
- Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.

La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois par an entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 37 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

COORDONNÉES :

GDS 37 : 38 rue Augustin Fresnel
37171 Chambray-lès-Tours Cedex
02 47 74 62 40 - gds@cda37.fr



Refuge de Luynes

Malitourne - 37230 Luynes
02 47 42 10 47

Horaires : du lundi au dimanche de 14h à 17h
Fermeture les jeudis / www.la-spa.fr/luynes

I-CAD

Identification des Carnivores Domestiques
Informations utiles pour toutes les démarches liées à l'animal :

Centre d'appels : 09 77 40 30 77
www.i-cad.fr / contact@i-cad.fr
www.identifier-mon-animal.fr



Besoin de conseils pour rénover votre logement ?

L'association SOLIHA continue l'accompagnement des propriétaires qui ont fait des demandes de subventions, et reste l'interlocuteur privilégié des ménages qui souhaitent améliorer leur logement.

Concernant l'amélioration thermique

il existe de nombreux dispositifs d'aides financières : aides de l'Anah (Habiter Mieux Sérénité, Maprimerenov), Action Logement, valorisation des Certificats d'Economies d'Energie...

Comment savoir si on est éligible ? Quels sont les travaux à faire pour réaliser des économies d'énergie ? On vient de vous appeler au téléphone pour vous proposer une pompe à chaleur à petit prix. Comment savoir si c'est une entreprise sérieuse ?

SOLIHA est une association à vocation sociale et n'est liée à aucune entreprise ni marque.

Les conseillers techniques ne font aucun démarchage téléphonique. Les visites à domiciles sont réalisées à la demande des propriétaires et après examen du projet et de la situation du ménage.

Les conseillers habitat SOLIHA informent sur les dispositifs d'aides et mobilisent les financements les plus adaptés en fonction du projet et du budget du propriétaire.

De plus en plus de démarches sont réalisables sur Internet. Ce qui nécessite d'être équipé et d'être autonome sur les outils informatiques. SOLIHA peut accompagner les ménages dans leurs démarches et travaille avec les partenaires du territoire : Maison des Services au Public, Maisons France Services, le service d'accompagnement numérique de la Communauté de communes.

Les conseillers SOLIHA accompagnent également les retraités qui souhaitent adapter leur logement à l'âge ou au handicap : remplacer la baignoire par une douche, mettre en place des barres de maintien ou un monte-escalier...etc. Là aussi des aides financières existent : Action Logement, l'Anah, les caisses de retraites peuvent participer au financement des travaux.

INFORMATIONS :

SOLIHA Indre-et-Loire
241 rue Edouard Vaillant - 37000 TOURS
Tél. 02 47 39 06 99

SALLE DES FÊTES

DEMANDEURS COMMUNE	Prix de location	Acompte à la location	Cauton Salle & Matériel	Chèque Cauton ménage
Salle entière (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	300 €	200 €	600 €	50 €
Salle restaurant uniquement (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	200 €	125 €	600 €	50 €
Journée supplémentaire pour toute location de week-end ou journée de 24h pour la salle entière (de 9h à 9h le lendemain)	100 €	-	600 €	50€

DEMANDEURS HORS COMMUNE	Prix de location	Acompte à la location	Cauton Salle & Matériel	Chèque Cauton ménage
Salle entière (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	500 €	300 €	600 €	50 €
Salle restaurant uniquement (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	300 €	200 €	600 €	50 €
Journée supplémentaire pour toute location de week-end ou journée de 24h pour la salle entière (de 9h à 9h le lendemain)	150 €	-	600 €	50 €

Conditions de location : Signature d'un contrat de location par tout occupant à titre onéreux de la Salle des Fêtes et fourniture d'une **attestation d'assurance** • Signature d'un contrat de prêt par toute association deux week-ends par an occupant à titre gratuit la Salle des Fêtes, fourniture d'une **attestation d'assurance** et d'un **chèque de caution**. • Signature d'une **convention d'utilisation** par toute association utilisatrice à titre gracieux d'une salle communale et fourniture d'une **attestation d'assurance**.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Type de concession	Durée de concession	Tarifs
Concession de terrain d'une superficie de 3,36 m ² soit 1,40 mètre de largeur x 2,40 mètres de longueur.	30 ans 50 ans	74,41 € le m ² 119,05 € le m ²
Concession de case de columbarium pouvant recevoir un maximum de 3 voir 4 urnes sous réserve des urnes choisies par les familles.	15 ans 30 ans	350 € la case 550 € la case
Concession de caveau cinéraire (ou caverne) d'une superficie de 0,64 m ² soit 80 x 80 cm pouvant recevoir jusqu'à un maximum de 3 voir 4 urnes sous réserve des urnes choisies par les familles.	15 ans 30 ans	546,88 € le m ² 937,50 € le m ²

URBANISME

Taxes pouvant être exigées à l'obtention d'un permis de construire ou d'une décision de non opposition à une déclaration préalable :

Taxes d'Urbanisme	Taux ou Montants
Taxe d'Aménagement (TA) Communale	4%
Participation à l'Assainissement Collectif (PAC)	2000 €

COPIES	A4	A3	FAX
Noir et Blanc recto	0,10 €	0,20 €	0,10 € par page faxée
Noir et Blanc recto/verso	0,20 €	0,40 €	
Couleur recto	0,30 €	0,60 €	
Couleur recto/verso	0,60 €	1,20 €	

RÉGIE PHOTOCOPIE

Les élus municipaux, les agents communaux et les associations communales sont exonérés du paiement des photocopies et impressions noir et blanc. • Aucune exonération n'est possible pour les copies et impressions couleur. • Les demandeurs d'emploi sont exonérés des photocopies et impressions noir et blanc sur présentation d'un justificatif de situation daté de moins d'un mois et pour des documents liés à la recherche d'emploi

ANIMAUX ERRANTS : Forfait Capture : 30.00 € - Frais de garde 10.00 €/ à partir du 2^e jour



DON DE SANG :
dans notre commune,
vous pourrez bientôt
prendre 1 heure
pour sauver 3 vies !

Passer la porte d'un lieu de collecte, c'est s'engager dans une aventure humaine extraordinaire qui permet de consacrer 1 heure de son temps aux autres mais aussi à soi. Les autres, ce sont les 3 patients dont la vie sera sauvée à chaque don. Pendant le don, vous pouvez lire, rire, écouter de la musique, discuter... tout en pensant aux malades qui vivront grâce à votre don.

Le don de sang est un geste solidaire et citoyen qui sauve des vies. Aujourd'hui, aucun traitement ne peut se substituer aux produits sanguins, qui contribuent à soigner chaque année plus d'un million de patients en France grâce à la générosité des donneurs. Les besoins sont réguliers et constants tout au long de l'année car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.

L'EFS propose la prise de rendez-vous dans presque tous les lieux de collecte. Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation.

**Prenez rendez-vous dès aujourd'hui
pour votre prochain don !**

Pour donner votre sang à la Maison du don
(50 avenue Marcel Dassault, 37200 TOURS),
prenez RDV par téléphone au 02 47 36 01 01

Pour donner votre sang à la collecte de Neuillé Pont-Pierre,
le samedi 19 décembre de 9h à 12h30
prenez RDV à l'horaire qui vous convient sur le site
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
ou sur l'appli Don de sang

Infos COVID-19

Toutes les mesures de précaution sont mises en oeuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées. Les personnes ayant présenté des symptômes de covid doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT...

- ✓ Avoir entre 18 et 70 ans
et ne présenter aucun symptôme grippal
- ✓ Peser au moins 50 kg
- ✓ Présenter une pièce d'identité
- ✓ Bien boire avant et après le don et ne pas être à jeun

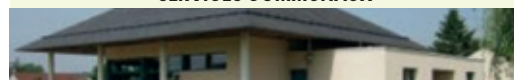
Retrouvez tous les lieux et dates de collecte
sur **dondesang.efs.sante.fr** ou sur l'**appli Don de sang**

Devenez bénévole pour le don de sang !

Contact : Charlotte MERCIER charlotte.mercier@efs.sante.fr

ADRESSES UTILES

SERVICES COMMUNAUX



ACCUEIL DE LOISIRS	07 89 61 92 97
BIBLIOTHÈQUE	02 47 24 53 78
CANTINE SCOLAIRE	02 47 24 31 95
GROUPE SCOLAIRE – Yvan Pommaux	
.....	02 47 24 75 86
SALLE DES ASSOCIATIONS	02 47 24 51 62
SALLE DES FÊTES	02 47 24 50 12

SERVICES

GENDARMERIE	Tél. 17
Bureaux de NEUILLÉ-PONT-PIERRE	02 47 29 78 40
SAPEURS POMPIERS.....	Tél. 18
Relais Poste	02 47 24 73 88



HAIR DU SUD – 3 rue de la Baratière

Horaires d'ouverture :

- Mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h
- Mercredi ouvert sur rendez-vous
- Samedi 9h - 17h sauf relais Poste fermeture à 15h.

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ

Rue de Poillé 37360 NEUILLÉ-PONT-PIERRE.....02 47 24 30 11

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC NEUILLÉ-PONT-PIERRE

18 avenue du Général de Gaulle 02 47 24 30 80

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE

21 avenue du Général Leclerc 02 47 24 25 22

PAYS LOIRE NATURE (Urbanisme)

1 rue Serpentine 37340 AMBILLOU..... 02 47 55 92 04

TRÉSOR PUBLIC – JOUÉ-LÈS-TOURS

02 47 67 73 74.....www.impots.gouv.fr

ERDF – ENEDIS

Service clients - Particuliers :09 69 32 18 73

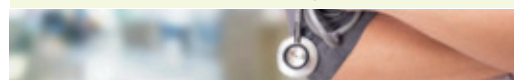
Danger immédiat ou dépannage : 09 72 67 50 37

STGS – Distribution Eau Potable

et Collecte et Traitement Eaux Usées

22 rue des Grèves 50300 AVRANCHES 02 33 79 46 79

INFIRMIÈRES



Mmes Aline GROSBOIS, Vanina BOURDIN,

Claire DROUAULT et Hélène BONNIER

4 rue de la Grange 37360 SONZAY

02 47 24 08 40

MAISON PAROISSIALE

6 rue de Rome 37370 NEUVY-LE-ROI.....02 47 24 81 93

RÉMI – Réseau de Mobilité Interurbaine..... 02 47 31 14 00

www.remi-centrevaldeloire.fr



LE MARCHÉ COMMUNAL
a lieu le mercredi matin de 9h à 12h
sur le parking
de l'espace commercial.

L'avis de Sonzay

ARTISANS



CHAUDRONNERIE

Jack RIVAULT - VIRANFARODO

Réalisation et réparation - Structures métalliques (portails, barrières, tonnelles, potences...)

Réparations matériels (particuliers, professionnels) - Possibilité de conception 3D

« Les Grandes Rivières » 37360 SONZAY
 06 32 14 26 14 - jack.rivault@laposte.net
 www.viranfarodo.com

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

S.A.S. AUGER

Électricité - Plomberie - Chauffage
 Interphonie : automatismes portails garage

48 rue du 11 novembre 1918 37360 SONZAY
 Tél./Fax : 02 47 24 55 84 - Port. : 06 88 93 65 70
 richard.auger@sasauger.fr

ÉLECTRICIEN

Mathieu SANCLOU - SANCLOU Electricité

Installation/rénovation - dépannages chauffages électriques - interphone et portier vidéo - système d'alarme motorisation/domotique

02 47 56 32 64 / 06 24 00 18 18
 sanclou.electricite@gmail.com
 sanclouelectricite.wixsite.com/website

PLOMBERIE - CHAUFFAGISTE

Julien LACHOT - JMC Plomberie

« La Sicardière » 37360 SONZAY
 06 49 68 59 11 - lachot.julien@gmail.com

Romain LANGLOIS

Installation et dépannage
 16 rue de la Baratière 37360 SONZAY
 06 48 16 55 81 - pclr37@gmail.com

Philippe GOURLEZ DE LA MOTTE - PGM

Chauffage sanitaire
 06 67 33 29 12

CARRELAGE

David DION - DION CARRELAGE

Pose de carrelage - Faïence - Parquet flottant
 Ragréage - Isolant sol - Chape liquide.
 1 rue de l'Eglise 37360 SONZAY
 06 52 80 68 60 - dion.carrelage@orange.fr

PEINTURE - REVÊTEMENTS

Eric AUDOUIN

« Le Petit Cherray » 37360 SONZAY
 02 47 24 51 06 / 06 75 32 10 35

Édouard BOURGOUIN

27 rue du Docteur Marchand 37360 SONZAY
 02 47 82 48 12 / 06 83 13 29 05

Philippe MARCHASSEAU

83 rue du 8 mai 1945 37360 SONZAY
 02 47 24 72 00 / 06 08 83 18 68

Sylvain MEME

2 impasse Dom Gajard 37360 SONZAY
 02 47 24 76 12 / 06 61 09 03 17

PLAQUISTE ET MENUISERIE

Arnaud VÉE

19 rue du 11 novembre 1918
 02 47 54 70 92 / 06 72 .73 59 47
 veearnaud37@gmail.com

SABLAGE - MÉTALLISATION - COUVERTURE - ISOLATION - CLOISON PLACO

Pascal RENOÜ

« La Belle Étoile » 37360 SONZAY
 02 47 24 56 01 / 06 50 82 02 80
 sablage.renou@free.fr

CHAUFFAGISTE BOIS

T.C.B. - Technicien Chauffagiste Bois

Christopher CARRÉ
 Installation, entretien, conseil
 07 66 37 17 87 - carre.christopher@gmail.com

COIFFEUR



Corinne LAMBEC - HAIR DU SUD

3 rue de la Baratière 37360 SONZAY
 02 47 24 73 88

SERVICE À LA PERSONNE



Ô SENS SACRÉS - Anita MOUFLIN

Praticienne en Bien-Être
 10 rue de la Baratière 37360 SONZAY
 06 79 58 50 50 - o.sens.sacres@orange.fr
 Page Facebook : Ô Sens Sacrés

Lucie TOUBLANC

Somatothérapeute, formatrice et praticienne
 d'accompagnement au bien-être.
 La Belle Étoile 37360 SONZAY
 06 66 18 89 95 - lucie.massage37@gmail.com
 therapiecorporellesomatothérapie.com

ASSISTANTE DE VIE



Aur'à Domicile

Multi-services : livraison ou accompagnement
 aux courses, visite de compagnie, activités de
 détente et de loisirs, aide, préparation et
 accompagnement aux repas, aide
 administrative, garde animaux, vigilance
 du domicile, ramassage du courrier.
 06 30 28 36 99

MAÎTRE D'ŒUVRE



GILARD INDOOR CONCEPT

Architecture et design intérieur
 17 rue Dom Gajard 37360 SONZAY
 02 47 24 52 07 / 06 62 85 67 33

DÉCORATION DE MAISON



Christelle BERRY - MY Id'deco

Une nouvelle approche de la décoration
 Home staging

06 61 14 48 37 - berry.christelle@orange.fr
 Page Facebook : lespassionsdechristelle

ARBORICULTURE



EARL SIM

« Montgratté » 37360 SONZAY
 Tél. 02 47 24 70 24 / Fax : 02 47 24 50 93

PRODUCTEURS LOCAUX



LA RUCHE QUI DIT OUI - Natacha AUGUSTE

www.laruchequiditoui.fr

GRAPHISME



CYLLAB

ZA « Le Petit Souper » 37360 SONZAY
 02 47 24 77 10

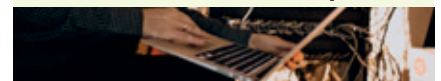
**MATÉRIEL ET DÉPANNAGE
 POUR IMPRIMERIE**



DÉPANNAGE TECHNIQUE OFFSET

Rue Dom Gajard 37360 SONZAY
 02 47 24 75 15 - dto-bouquet@orange.fr

**DEMENAGEMENT, MANUTENTION
 DE MACHINES INDUSTRIELLES
 ET NETTOYAGE CRYOGENIQUE**



DEMENAGEMENT SERVICES INDUSTRIES (DSI)

- Rue Dom Gajard 37360 SONZAY
 02 47 24 74 00 - dsi.contact@orange.fr

PHOTOGRAVURE



FLEXOCOLOR

ZA « Le Petit Souper » - 37360 SONZAY
 Tél./Fax : 02 47 74 56 70 / 02 47 74 56 71

MÉCANIQUE GÉNÉRALE



SOFACYL

ZA « Le Petit Souper » 37360 SONZAY
 02 47 24 58 08

GARAGE LE BAIL

Entretien / Réparations toutes marques
 Automobile, Motocycle et Motoculture
 68 rue de la Baratière 37360 SONZAY
 07 61 97 87 01 - garagelebaill@gmail.com

RÉCUPÉRATION TRAITEMENT DES DÉCHETS



SITA / SUEZ CENTRE OUEST
« Bois du Signal » Route de Souvigné
37360 SONZAY - 02 47 24 58 96

BOULANGERIE – PÂTISSERIE



**M. et Mme TAILLEPIED – LE KIOSQUE
GOURMAND**
3 rue du 11 novembre 1918 37360 SONZAY
02 47 49 71 16

COMMERCE ALIMENTATION



M. et Mme LOUNNAS – LE BON PRIX
1 rue du 11 novembre 1918 37360 SONZAY
02 47 38 37 22

CUISINE À DOMICILE



MIJOT'
28 rue du 11 novembre 37360 SONZAY
02 47 24 57 54 / 06 69 42 99 36
mijotpourvous@orange.fr

PRODUCTION D'ŒUFS



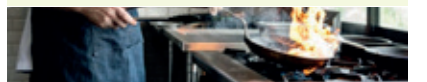
Franck FLEURY
« La Gaillardière » - 37360 SONZAY
02 47 24 70 84

FABRICATION DE GLACES ARTISANALES



M. Mme KUIPERS
« La Gautraie » 37360 SONZAY
02 47 24 53 27 / 06 72 88 12 70
haintje.kuipers@orange.fr
www.glaceskuipers.com

RESTAURANTS



Damien GARNIER – LA NORIA
« Le Signal » - 37360 SONZAY
02 47 24 72 95

Stéphane PINEAU – L'AUBERGE DU SIGNAL
« Le Signal » 37360 SONZAY
02 47 24 70 07

VENTE À EMPORTER



Philippe DE OLIVEIRA – RÔTISIDO
Rôtisseur Ambulant
06 60 79 30 09 - deoliveira-isdidro@bbox.fr
Gaela GERMANI – Pizzas à emporter
mardi soir de 18 à 21h - 06 81 17 80 48

BAR



David AUGUSTE – LE BISTROLOGUE
10 rue du 11 novembre 1918 37360 SONZAY
02 47 24 70 26

ARTISANAT



Isabelle MÉRAND – Bleue Fée
Créations accessoires textiles
isa.merand@orange.fr

Sophie SAVOT – So'perles
Créations artisanales de bijoux
06 82 01 52 12 - so-perles@orange.fr

ZALTHANA
Création de sacs et accessoires
06 33 20 77 72
zalthanacreations@gmail.com

VÉTÉRINAIRE



Clinique vétérinaire de la Nouvetière
02 47 24 54 54

TOILETTAGE CANIN



C'OUAF
25 rue de la Grange 37360 SONZAY
06 74 79 32 20

MÉDIATION ANIMALE



ADC Médiation
Ateliers de médiation avec les poneys,
ateliers sur les préventions canines
06 64 31 21 68
contact.adcmediation@gmail.com
www.facebook.com/adcmédiation/

CAMPING-CARAVANING

(avec restauration)



L'ARADA PARC
Rue de la Baratière 37360 SONZAY
02 47 24 72 69 - info@laradaparc.com
www.laradaparc.com

Julien AUDRERIE – TAXI AUDRERIE
Tous transports – Toutes distances
Liaisons Gares – Aéroports - Transports
malades assis - Conventionné CPAM
06 70 91 40 56 - taxi.audrerie@gmail.com

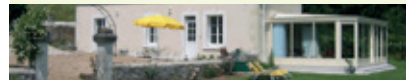
CONSEILLERS IMMOBILIERS



Marielle MARCHAISSEAU
Conseillère indépendante
SAFTI (Projet immobilier)
06 98 36 72 94
marielle.marchaisseau@safti.fr

Rodolphe VERZELEN – CapiFrance
06 72 88 89 37
rodolphe.verzelen@capiFrance.fr

GITES RURAUX



"Les Chouettes" "La Gaillardière"
M. et Mme Antoine DANIEL
www.giteleschouettes.fr
Centrale de réservation - 02 47 27 56 10

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GÂTINE CHOISILLES ET PAYS DE RACAN



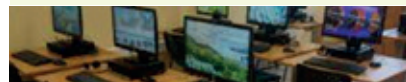
Siège « Le Chêne Baudet »
37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
02 47 29 81 00 - accueil@gatine-racan.fr

FORMATION – INITIATION INFORMATIQUE & MULTIMÉDIA



Cours & ateliers gratuits et accessibles à tous
06 45 23 03 09
formationnumerique@gatine-racan.fr

ESPACE MULTIMÉDIA



10 rue des Coteaux
37370 SAINT-PATERNE-RACAN
02 47 29 24 01 - info@racan-multimedia.fr
www.racan-multimedia.fr

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS

COMMERÇANTS

SERVICE À LA PERSONNE :

Sophia ADROGUER – La Sagesse de la Matière
Créatrice de mobilier en bois
07 62 20 44 61
sophia.adroguer@sagesse delamatiere.com

Anais CARBONI – Ergothérapeute, DE.

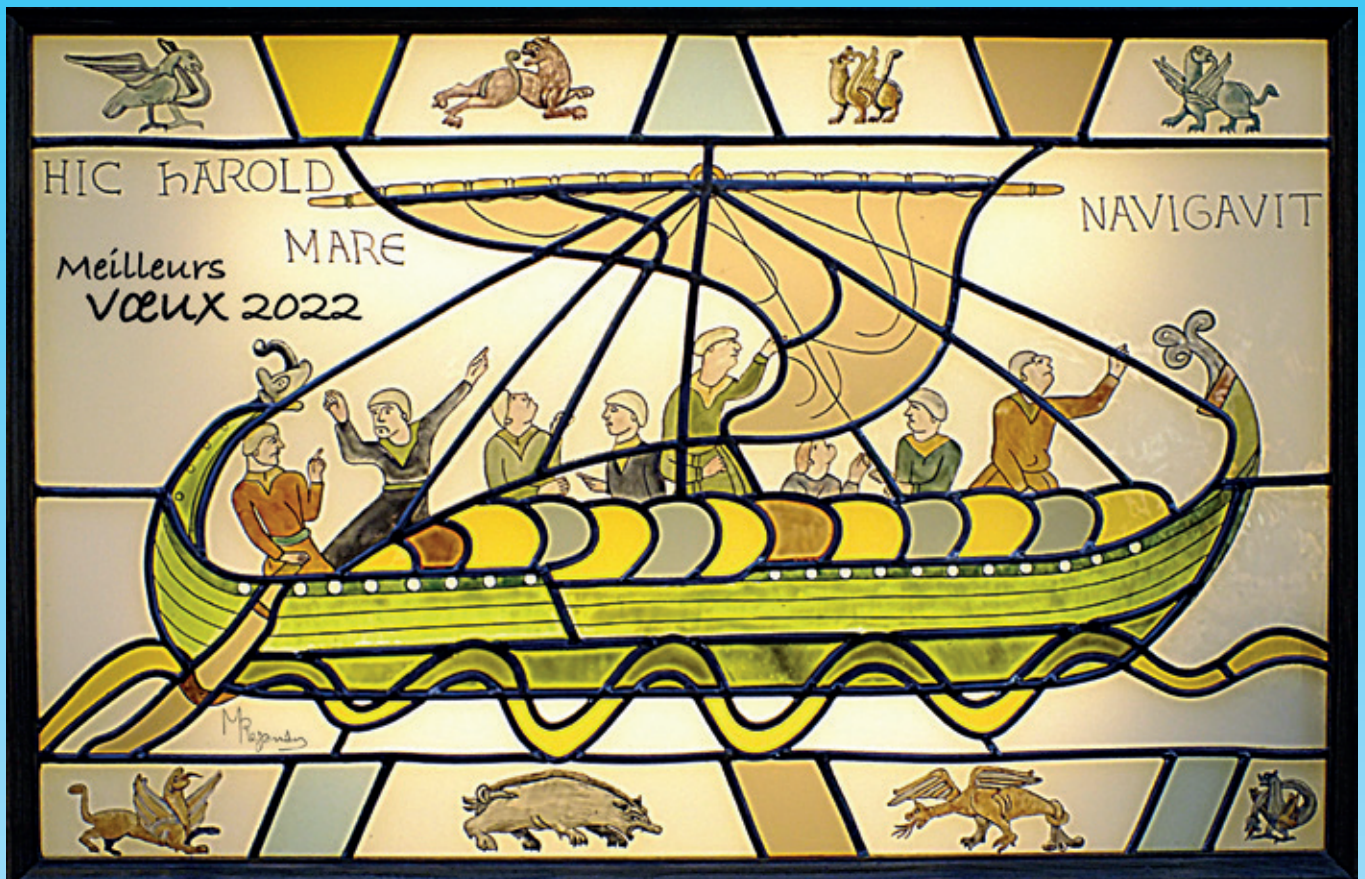
Accompagnement de l'adulte et la personne
âgée, en situation de handicap (psychique,
cognitive, physique) afin de favoriser
l'autonomie et l'indépendance dans les
activités de vie quotidienne, professionnelles
et de loisirs.
Intervention au domicile ou séance
en lieu extérieur en fonction des objectifs.
06 25 34 68 88 - anais.carboni@hotmail.fr

ET BIENVENUE À TOUS LES NOUVEAUX HABITANTS ...

CALENDRIER 2022

JANIVIER			
Samedi 8	Vœux du Maire	Commune	Salle des Fêtes
Samedi 29	Dessert Musical	École de Musique	Salle des Fêtes
FÉVRIER			
Samedi 5	Soirée choucroute	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Fêtes
Samedi 19	10h de Tarot	Club de Tarot	Salle des Fêtes
MARS			
Vendredi 4	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes
Samedi 5	Randonnée	Musher Club de Touraine	
Samedi 5	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes
Dimanche 6	Randonnée	Musher Club de Touraine	
Dimanche 6	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes
Vendredi 11	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes
Samedi 12	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes
Dimanche 13	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes
Samedi 19	Soirée	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Salle des Fêtes
Dimanche 20	Carnaval	Les Enfants d'Abord	Salle des Fêtes
Jeudi 24	Entraînement Départemental	Avenir de Sonzay – Section Judo	Salle Omnisports
Dimanche 27	Concert	Chorale C'est Si FA Si La Chanter	Salle des Fêtes
AVRIL			
Dimanche 24	Chasse aux œufs	Les Enfants d'Abord	Salle des Associations
MAI			
Dimanche 8	Cérémonie	UNC-AFN	
Dimanche 8	Inauguration Jardin Marie Michelle VERNES	Mairie	Jardin de la Salle des Fêtes
Dimanche 15	Randonnée	Les Enfants d'Abord	
Vendredi 20	Concert annuel	Harmonie Musicale Ste Cécile	Salle des Fêtes
Dimanche 22	Interclubs	Avenir de Sonzay – Section Judo	Salle Omnisports
Dimanche 29	Brocante	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Associations
JUN			
Samedi 18	Fête de la Musique	Commune	Salle des Associations ou Salle Omnisports en cas d'intempéries
Dimanche 26	Fête de l'école	Les Enfants d'Abord	École
JUILLET			
Samedi 2	Fête du Club	Avenir de Sonzay – Section Judo	Salle Omnisports
Samedi 16	Fête au village	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Fêtes
SEPTEMBRE			
Samedi 3	Forum des Associations	Commune	Salle omnisports
OCTOBRE			
Dimanche 2	Concert avec les Sapeurs-Pompiers de Paris	Harmonie Musicale Sainte-Cécile	Salle omnisports
NOVEMBRE			
Vendredi 11	Cérémonie	UNC-AFN	
Samedi 19	Loto	Harmonie Musicale Sainte-Cécile	Salle des Fêtes
DÉCEMBRE			
Samedi 3	Marché de Noël	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Fêtes
Dimanche 4	Noël des Enfants	Les Enfants d'Abord	Salle des Fêtes
Samedi 17	Loto	Amicale des Pêcheurs	Salle des Fêtes

Le Maire, les adjoints,
les conseillers municipaux, le Conseil Municipal des jeunes
et l'ensemble du personnel communal de Sonzay
vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2022.
Qu'elle soit riche de partages et d'échanges.



« Verrier-vitrailliste de 2002 à 2016, j'ai pratiqué ce passionnant métier de création avec la découpe du verre et son montage au plomb. »

Mate Rejaudry